

Responsabilité sociétale d'Eurazeo

03

03

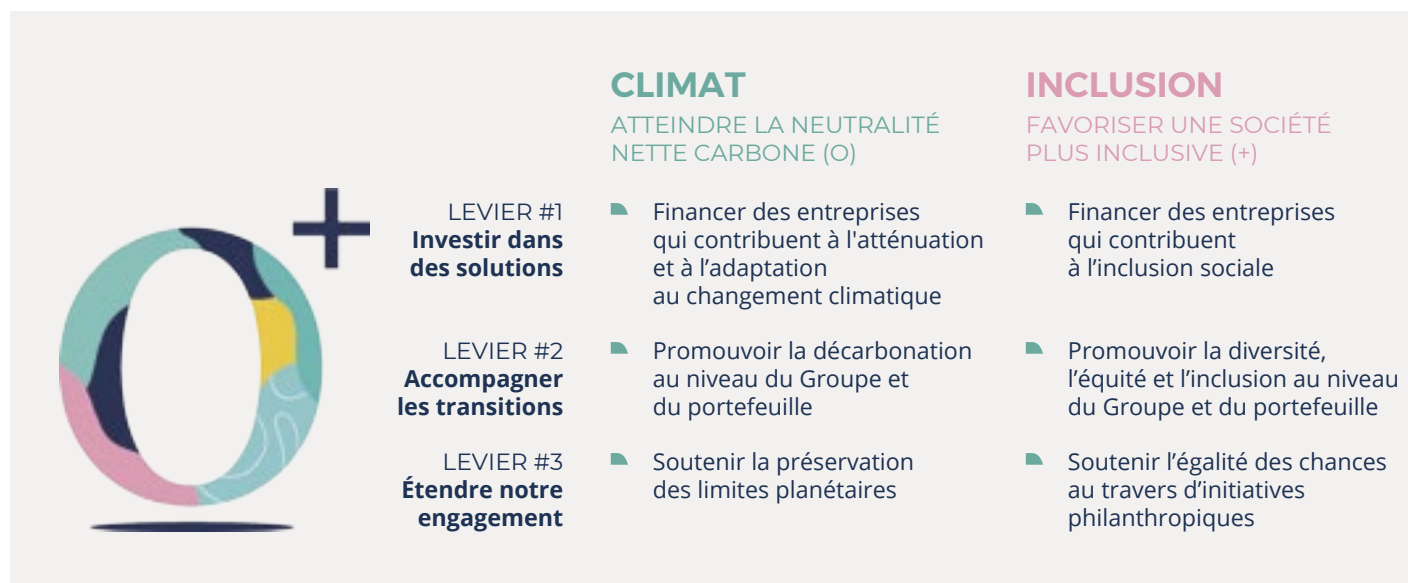
3.1 Stratégie ESG	58
3.1.1 O+ : moteur d'une société plus juste et plus durable	58
3.1.2 Climat : atteindre la neutralité nette carbone (O)	59
3.1.3 Inclusion : favoriser une société plus inclusive (+)	64
3.1.4 L'ESG à tous les niveaux de l'organisation	67
3.1.5 Un engagement ESG reconnu	69
3.2 Déclaration de Performance Extra-Financière	74
3.2.1 Tableau de synthèse des risques et opportunités	74
3.2.2 Activité d'investissement	75
3.2.3 Conséquences sociales	84
3.2.4 Conséquences environnementales	92
3.2.5 Éthique	94
3.2.6 Taxonomie européenne	97
3.3 Tableau des indicateurs clés de performance	98
3.4 Notes méthodologiques	100
3.5 Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant	103
3.6 Plan de vigilance	108
3.6.1 Introduction	108
3.6.2 Principes fondamentaux et référentiels	108
3.6.3 Cartographie, identification, analyse et hiérarchisation des risques	109
3.6.4 Procédures d'évaluations régulières	109
3.6.5 Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves	110
3.6.6 Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements	110
3.6.7 Dispositif de suivi des mesures	110

3.1 Stratégie ESG

3.1.1 O⁺ : MOTEUR D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE

Maîtriser les enjeux ESG et les intégrer au cœur de son modèle d'affaires permet d'éviter les *stranded assets*, d'anticiper les tendances de marché et d'identifier des entreprises *future proof*, source de création de valeur. C'est la conviction d'Eurazeo depuis près de vingt ans, ce qui en fait un Groupe pionnier et l'un des plus reconnus en matière d'ESG.

En 2020, Eurazeo a lancé sa nouvelle stratégie ESG nommée O⁺, structurée autour de deux engagements forts : atteindre la neutralité nette carbone (O) et favoriser une société plus inclusive (+). Son ambition : contribuer à l'émergence d'une société plus juste et plus durable. La stratégie O⁺ engage le Groupe et les sociétés de son portefeuille. Elle constitue ainsi un vecteur significatif de transformation.



La mise en œuvre d'O⁺ est détaillée dans les sections 3.1 et 3.2, ainsi que dans la Politique d'Investissement Responsable d'Eurazeo, disponible sur le site internet.

3.1.2 CLIMAT : ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ NETTE CARBONE (O)

Le réchauffement climatique génère des risques accrus pour la santé, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la sécurité des personnes et le développement économique. L'activité des entreprises et de toute leur chaîne de valeur sont directement affectées : dégradation des écosystèmes, raréfaction des ressources, multiplication des catastrophes naturelles, entre autres.

Contribuer à la lutte contre le changement climatique doit être une priorité pour tous. Eurazeo est partie prenante d'un mouvement mondial en faveur de la neutralité nette carbone, que le Groupe cherche à atteindre au plus tard en 2040 au travers de trois leviers détaillés ci-dessous.

3.1.2.1 LEVIER #1 : INVESTIR DANS DES SOLUTIONS

Eurazeo finance des entreprises apportrices de "solutions" qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique par la nature de leurs activités, produits ou services. Le Groupe recherche des opportunités d'investissement qui permettent de réduire ou d'éviter de manière significative les émissions de gaz à effet de serre (GES), dans des secteurs tels que la mobilité électrique, l'isolation thermique, l'économie circulaire, les alternatives aux protéines animales, l'hydrogène, les substituts aux engrais chimiques, etc. Cela s'illustre au travers du portefeuille de sociétés d'Eurazeo, et notamment au sein de ces trois fonds dédiés :

- **Eurazeo Sustainable Maritime Infrastructure** (Article 9 - SFDR) vise à soutenir et à accélérer la transition écologique et énergétique de l'industrie du transport maritime, conformément à la trajectoire de décarbonation de l'Organisation maritime internationale, en ciblant les technologies durables innovantes appliquées aux actifs maritimes. Il contribue ainsi à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 9 "Industrie, innovation et infrastructures" et de l'ODD 13 "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques" ;

- **Eurazeo Transition Infrastructure Fund** (Article 9 - SFDR) cherche à accélérer la transition vers une économie à faibles émissions carbone en réalisant des investissements durables dans la transition énergétique et numérique. Il contribue ainsi à la réalisation de l'ODD 7 "Énergie propre et d'un coût abordable", de l'ODD 9 "Industrie, innovation et infrastructures" et de l'ODD 13 "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques" ;

- **Eurazeo Smart City II** (Article 8 - SFDR) ambitionne d'aider les villes à accélérer leur transition et à renforcer leur résilience en investissant dans les start-ups les plus prometteuses dans les domaines de l'énergie, de la mobilité, de la proptech et de la logistique. Ainsi, une partie du portefeuille contribue à la réalisation de l'ODD 11 "Villes et communautés durables" et à l'ODD 13 "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques".

Fonds dédiés

EURAZEO SUSTAINABLE MARITIME INFRASTRUCTURE (Article 9 – SFDR)



EURAZEO TRANSITION INFRASTRUCTURE FUND (Article 9 – SFDR)



EURAZEO SMART CITY II (Article 8 – SFDR)



Sociétés du portefeuille



Liste non exhaustive, à titre d'illustration.

1,6€ MILLIARD*
CONTRIBUANT À UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE

Source : Eurazeo au 31 décembre 2022.

* 1,6 milliard correspond aux sociétés identifiées comme ayant une activité, des produits ou des services contribuant à une économie bas carbone à travers l'ensemble des branches d'investissement d'Eurazeo (Private Equity, Private Debt et Real Assets), calculés sur la base de leurs valorisations au 31 décembre 2022.

3.1.2.2 LEVIER #2 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

L'objectif ambitieux de neutralité nette carbone engage Eurazeo dans son ensemble. Ainsi, la trajectoire de décarbonation est déployée au niveau du Groupe et des sociétés de son portefeuille, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris de limiter la hausse de la température à 1,5°C. Les engagements climat d'Eurazeo comportent deux étapes : mesurer et réduire l'empreinte carbone d'Eurazeo et de son portefeuille.

Mesurer l'empreinte carbone

Eurazeo réalise son bilan carbone selon le *GHG Protocol* (ou Protocole Gaz à Effet de Serre (GES)), qui propose un cadre international pour comptabiliser et mesurer les émissions de GES. Il distingue trois *Scope* : le *Scope 1* correspond aux émissions directes de GES, le *Scope 2* aux émissions indirectes liées à l'énergie, et le *Scope 3* regroupe l'ensemble des autres émissions indirectes, en amont ou en aval de l'activité. Le bilan carbone d'Eurazeo ⁽¹⁾ se décompose comme suit :

Bilan carbone 2022

Total : 3 958 713 tCO₂e

SCOPE 1

ÉMISSIONS DIRECTES DE GES
liées à la consommation d'énergie
(gaz, essence) sur les sites d'Eurazeo

SCOPE 2

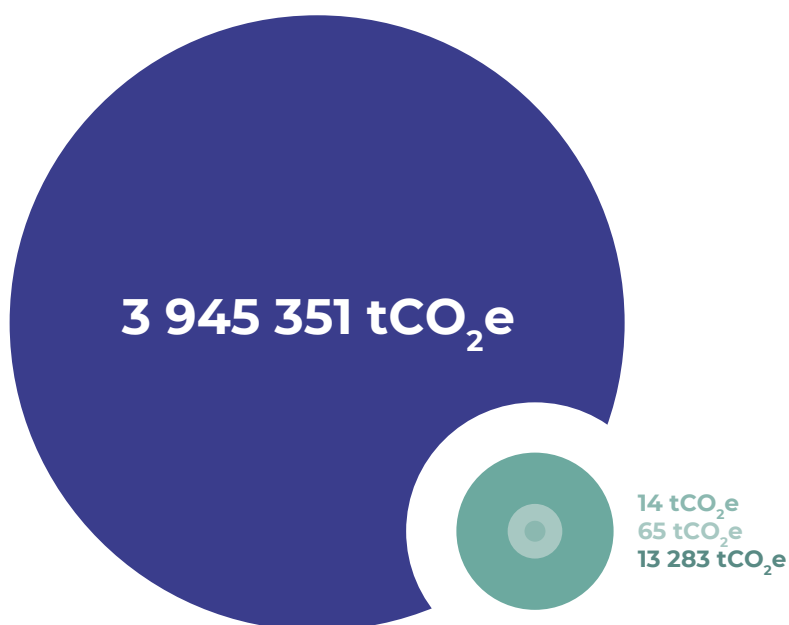
ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES
liées à la consommation d'énergie
d'Eurazeo produite hors sites (électricité)⁽²⁾

SCOPE 3

ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES
liées aux achats de produits et services
et aux voyages d'affaires d'Eurazeo

SCOPE 3

ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES
liées aux activités des sociétés
financées par Eurazeo⁽³⁾



(2) Selon la méthode de calcul des émissions de Scope 2 Market-based prenant en compte les contrats d'approvisionnement de l'entreprise et autres instruments contractuels tels que les Energy Attribute Certificates (EAC).

(3) Au prorata de la valeur actuelle nette des sociétés dans le portefeuille d'Eurazeo.

Source : Eurazeo, données au 31 décembre 2022.

■ **Scope 1 et 2 : Émissions directes et indirectes de GES liées à la consommation d'énergie d'Eurazeo (79 tCO₂e soit 0,002 % des émissions totales).** Le périmètre inclut les sites de Paris, Berlin, Francfort, Luxembourg, New-York, Séoul, Singapour, Madrid, Londres et Shanghai, soit un effectif permanent de 421 collaborateurs (versus 338 en 2021). Voir section 3.2.4 pour plus d'informations.

■ **Scope 3 :** Par la nature de son activité d'investissement, Eurazeo a la particularité d'avoir un *Scope 3* qui se décompose en deux parties :

- **Émissions indirectes de GES liées aux achats de produits et services et aux voyages d'affaires d'Eurazeo (13 283 tCO₂e soit 0,336 % des émissions totales),** correspondant aux catégories 1 "achats de services" et 6 "voyages d'affaires" des émissions *Scope 3* d'Eurazeo selon le *GHG Protocol*. En 2023, Eurazeo s'est équipé d'un outil d'évaluation et de suivi de ses émissions de GES avec

pour ambition de pouvoir, à l'avenir, mesurer et suivre son impact sur d'autres catégories du *Scope 3*. Voir section 3.2.4 pour plus d'informations ; et

- **Émissions indirectes de GES liées au portefeuille d'Eurazeo (3 945 351 tCO₂e soit 99,662 % des émissions totales),** correspondant à la catégorie 15 "investissements" des émissions *Scope 3* d'Eurazeo selon le *GHG Protocol*. L'évaluation des émissions de GES du portefeuille couvre les *Scope 1, 2 et 3* des sociétés du portefeuille. Elle est basée sur les facteurs d'émissions monétaires liés au secteur d'activité de la société (issus de la base de données CDP, appliquée en fonction du chiffre d'affaires). Le total est calculé au prorata de la valeur actuelle nette de la société dans le portefeuille d'Eurazeo.

(1) Les facteurs d'émission proviennent de l'*Intergovernmental Panel on Climate Change* (IPCC) 2006 (combustibles et carburants) et de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) (consommation d'électricité) suivant la méthodologie du *Greenhouse Gas* (GHG) *Protocol*.

Eurazeo publie son bilan carbone et **rend compte annuellement de ses progrès selon les recommandations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosures** (TCFD) ⁽¹⁾, qui appelle le secteur financier à plus de prise en compte et de transparence sur les enjeux climatiques.

Réduire l'empreinte carbone

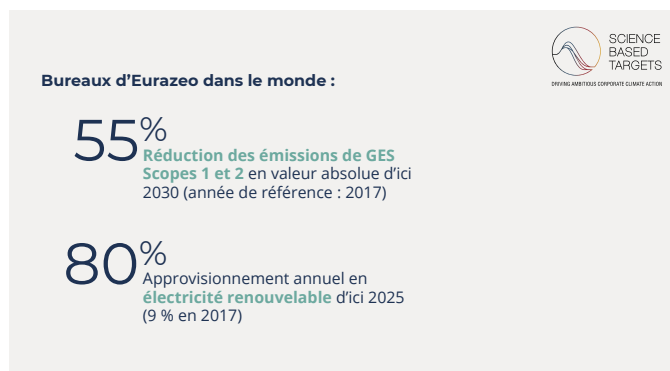
Périmètre couvert par l'engagement SBTi

Objectifs

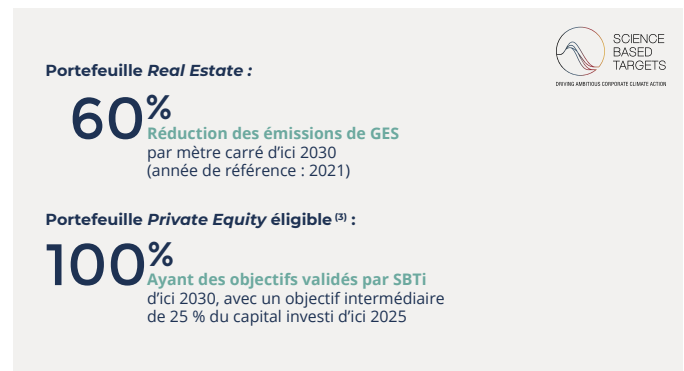
Afin de s'assurer que la décarbonation se fasse dans des proportions et à un rythme suffisants pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, Eurazeo s'est engagé auprès de la *Science Based Targets initiative* (SBTi) ⁽²⁾ – l'initiative de référence pour aider les entreprises à décarboner leurs activités – et ce dès 2020.

Eurazeo a ainsi pu définir des *science-based targets*, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) alignés avec les recommandations faites par la communauté scientifique internationale, ainsi que le périmètre de son engagement selon les méthodologies SBTi existantes. Ces objectifs ont été officiellement validés début 2022 par SBTi :

Objectifs du groupe Eurazeo validés par SBTi



Objectifs du portefeuille validés par SBTi



Progrès

Au niveau du Groupe :

Eurazeo a considérablement réduit ses émissions *Scope 1* et *2* entre 2021 et 2022, de 180 tCO₂e à 79 tCO₂e soit une baisse de 56 %, grâce à l'augmentation significative de son approvisionnement en électricité renouvelable. Les bureaux de Paris et de Londres ont des contrats d'électricité verte depuis 2021 et 2022 respectivement. Pour les bureaux en Europe et aux États-Unis pour lesquels le Groupe n'a pas de contrôle sur le contrat d'approvisionnement, Eurazeo a acheté des garanties d'origine (GO) et des certificats d'énergie renouvelable (REC) pour couvrir sa consommation d'électricité ⁽⁴⁾.

Ainsi, depuis 2017 (année de référence), Eurazeo a réduit ses émissions *Scope 1* et *2* de 54 % en valeur absolue, proche de son objectif de 55 %, et a augmenté sa consommation électrique provenant de sources renouvelables de 9 % à 97 %, dépassant son objectif annuel de 80 %.

Au niveau du portefeuille :

Comme mentionné dans la partie "Mesurer l'empreinte carbone", les émissions liées au portefeuille d'Eurazeo correspondent à la quasi-totalité de ses émissions. Ainsi, il est primordial pour le Groupe d'engager les sociétés qu'il finance dans la décarbonation de leurs activités.

(1) Créée par la *Financial Stability Board*, est un ensemble de recommandations sur les types d'informations que les entreprises devraient divulguer pour aider les investisseurs, les prêteurs et les souscripteurs d'assurance à évaluer et à chiffrer de manière appropriée un ensemble spécifique de risques liés au changement climatique.

(2) La *Science Based Targets initiative* (SBTi) est un projet conjoint du *Carbon Disclosure Project* (CDP), du Pacte Mondial des Nations Unies, du *World Resources Institute* (WRI) et du *World Wildlife Fund* (WWF). Elle soutient et donne un cadre aux entreprises dans la définition d'objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en ligne avec les recommandations faites par la communauté scientifique internationale et de manière à respecter les termes de l'Accord de Paris.

(3) Les objectifs couvrent les activités d'investissement éligibles conformément aux méthodologies SBTi : *Private Equity* et *Real Estate*. En attente des méthodologies pour la dette, le fonds et l'infrastructure.

(4) L'Ademe définit la GO comme étant "un document électronique qui existe dans tous les pays de l'Union Européenne permettant au consommateur d'avoir la garantie de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables". Le REC est l'équivalent de la GO outre-Atlantique.

En 2022, Eurazeo a notamment mis en place :

- **un module dédié à la décarbonation dans les rapports ESG annuels des sociétés du portefeuille**, pour les sensibiliser aux efforts de décarbonation qu'elles doivent entreprendre. Plus particulièrement, y figurent la mesure de l'empreinte carbone de la société sur les *Scope 1, 2 et 3* et de l'intensité carbone de la société (en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires), et le calcul d'une trajectoire de décarbonation illustrative conforme à l'Accord de Paris et valorisée financièrement au travers du *shadow price* du carbone ; et
- **un dispositif pour accompagner les sociétés de son portefeuille dans l'établissement et l'accomplissement de leur stratégie climatique**. Il comprend un volet formation, visant à les sensibiliser aux enjeux climatiques et à développer leurs compétences en matière de décarbonation, et un volet opérationnel, proposant une sélection d'outils digitaux et de partenaires à des tarifs préférentiels, pour rendre leur démarche concrète.

Ainsi, à fin décembre 2022, **les sociétés du portefeuille éligibles à l'engagement SBTi affichent les progrès suivants :**

- 38 % ont réalisé leur bilan carbone *Scope 1, 2 et 3* en données réelles ⁽¹⁾ ;
- 40 % ont mis en place des initiatives visant à décarboner leurs activités ; et
- 2 % se sont engagées auprès de la *Science Based Targets initiative* (SBTi) en vue de fixer des objectifs de réduction scientifiques.

Périmètre non couvert par l'engagement SBTi

Une partie des émissions *Scope 3* d'Eurazeo n'est pas incluse dans le périmètre de l'engagement SBTi :

- **celles liées aux achats de produits et services et aux voyages d'affaires d'Eurazeo car d'une matérialité réduite au regard de son *Scope 3* représenté par les émissions des sociétés de son portefeuille**. Néanmoins, dans sa démarche d'investisseur responsable, Eurazeo s'est fixé un objectif de réduction de 30 % en valeur absolue (eu égard à la croissance du Groupe) de ces émissions d'ici 2030 (par rapport à 2019). À ce titre, Eurazeo travaille à la conception et à la mise en œuvre d'un budget carbone par équipe ainsi qu'à la mise en place d'un programme de suivi du carbone avec ses principaux prestataires de services ; et
- **celles liées aux sociétés du portefeuille qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité prévus par SBTi et/ou pour lesquelles les méthodologies SBTi (activités de dette, fonds de fonds et infrastructure) sont toujours en cours de développement**. Néanmoins, dans sa démarche d'investisseur responsable,

Eurazeo encourage activement les sociétés de ces activités d'investissement à mettre en place des initiatives de réduction de leurs émissions carbone et à se fixer des objectifs de décarbonation sur leurs *Scope 1, 2 et 3*, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris. Ainsi, Eurazeo met à la disposition de l'ensemble des sociétés de son portefeuille des ressources permettant la mesure et le suivi de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et collecte leurs émissions de GES annuellement. Voir section 3.2.2 pour plus d'informations. Ainsi, à fin décembre 2022, ces sociétés du portefeuille affichent les progrès suivants : 34 % ont réalisé leur bilan carbone *Scope 1, 2 et 3* en données réelles ⁽²⁾ ; 42 % ont mis en place des initiatives visant à décarboner leurs activités ; 4 % se sont engagées auprès de SBTi en vue de fixer des objectifs de réduction scientifiques ; et 2 % ont des objectifs validés par SBTi.

Actions additionnelles

L'objectif prioritaire d'Eurazeo est de réduire ses émissions de GES. Par ailleurs, Eurazeo mène des actions additionnelles en vue de préserver les puits de carbone. En effet, Eurazeo a indexé des critères ESG dans sa ligne de crédit syndiqué depuis 2019. Cela a permis de financer des projets de reboisement ayant le label Bas Carbone, et ce en France en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). L'absorption de ces projets est estimée à environ 14 000 tonnes de CO₂ entre 2028 et 2029. Les projets sont localisés dans l'Aisne, en Alsace et dans les Vosges.

(1) Eurazeo mesure par ailleurs le bilan carbone de l'ensemble des sociétés de son portefeuille (hors Private Funds Group (PFG)) en utilisant des données proxy lorsque les données réelles ne sont pas renseignées.

(2) Eurazeo mesure par ailleurs le bilan carbone de l'ensemble des sociétés de son portefeuille (hors Private Funds Group (PFG)) en utilisant des données proxy lorsque les données réelles ne sont pas renseignées.

3.1.2.3 LEVIER #3 : ÉTENDRE NOTRE ENGAGEMENT

Conscient que les enjeux environnementaux vont au-delà des seuls défis liés au réchauffement climatique, Eurazeo s'engage à inscrire ses activités dans le respect de l'ensemble des limites planétaires – celles dans lesquelles nous devons maintenir la Terre pour assurer sa résilience et sa stabilité, afin qu'elle reste un habitat propice à l'espèce humaine ⁽¹⁾. En pratique, cela implique d'analyser la matérialité de ces limites planétaires pour les sociétés financées par Eurazeo, et de formaliser des plans de progrès le cas échéant.

Stratégie en matière de biodiversité

En 2022, Eurazeo a concentré ses efforts sur la limite planétaire relative à l'érosion de la biodiversité. La biodiversité est un sujet de préoccupation croissant, intégré aux nouvelles réglementations finance durable.

Ainsi, le Groupe a défini **une stratégie en matière de contribution à la protection et à la restauration de la biodiversité** ⁽²⁾. L'objectif est que l'ensemble de ses actifs identifiés comme ayant un fort enjeu biodiversité aient un plan d'action formalisé d'ici 2030 en ligne avec la Convention sur la Diversité Biologique ⁽³⁾.

Cette stratégie a été **établie selon les principes de la méthodologie Science-Based Targets for Nature** développée par l'association *Science Based Targets Network* (SBTN) ⁽⁴⁾, "équivalent" de SBTi pour fixer des objectifs scientifiques vis-à-vis de la nature.

Ainsi, le périmètre d'engagement biodiversité a été fixé selon les mêmes critères que le périmètre de l'engagement décarbonation, soit les sociétés éligibles des branches d'activité *Private Equity* et *Real Estate* d'Eurazeo.

Objectifs du portefeuille



Progrès

Il y a près de 10 ans, Eurazeo commençait à intégrer les enjeux de biodiversité dans les *due diligences* ESG, en s'attachant notamment à identifier les dépendances (à des matières premières naturelles) et les champs d'impacts majeurs d'une cible d'investissement sur la biodiversité.

Début 2022, Eurazeo a souhaité **renforcer cette analyse en nouant un partenariat avec un prestataire spécialisé**. Une analyse détaillée a ainsi été menée sur les investissements des fonds *Small-mid buyout* et *Mid-large buyout*. Principalement basée sur les données de la base *Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure* (ENCORE) ⁽⁵⁾, le Groupe a ainsi pu mesurer, pour chaque société financée :

- le niveau de dépendance vis-à-vis de 21 services écosystémiques⁽⁶⁾, incluant la fourniture de ressources (telles que l'eau, les fibres, les ressources naturelles), les services de régulation (biodépollution, filtrage, etc.), ou encore la protection (lutte contre les maladies, maîtrise du taux d'érosion, etc.) ; et

- le niveau de pression décomposé en 11 facteurs d'impact, comme la pollution (de l'eau, des sols, etc.), l'utilisation des écosystèmes (terrestres, d'eau douce, marins) ou encore les émissions de GES.

Ces résultats sont le socle préalable indispensable pour élaborer des plans de progrès personnalisés par société, le cas échéant.

De plus, Eurazeo a été nommé **co-responsable du groupe de travail France Invest "GT Biodiversité – sous-groupe II"** depuis son lancement début 2022, et contribue ainsi à ses travaux afin de déterminer la méthodologie la plus adaptée aux métiers du capital investissement. Dans ce cadre, Eurazeo a proposé à une des sociétés de son portefeuille, sensible aux enjeux biodiversité, de participer à un projet pilote. Ainsi, ce sont 32 matières premières agricoles qui font actuellement l'objet d'une évaluation des impacts biodiversité via la métrique *Global Biodiversity Score* (GBS) ⁽⁷⁾.

(1) L'équipe internationale dirigée par Johan Rockström du *Stockholm Resilience Center* a identifié neuf limites planétaires, explicitées et quantifiées dans la publication *A safe operating space for humanity* (Rockström, J., Steffen, W., Noone, K. et al. *Nature* 461, 472–475 (2009)).

(2) La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants et les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et le temps, ainsi que leurs interactions. Elle joue un rôle clé dans la régulation climatique car elle absorberait la moitié des émissions carbone émises par les activités humaines.

(3) La Convention sur la diversité biologique est un Traité international sur "la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques".

(4) Le SBTN est une collaboration d'organisations mondiales qui accompagne les acteurs dans la définition d'objectifs scientifiques pour l'ensemble des systèmes de la Terre.

(5) La *Natural Capital Finance Alliance* et l'*Environment World Conservation Monitoring Center* de l'ONU ont créé ENCORE, un outil web qui permet aux utilisateurs d'identifier les risques importants pour le capital naturel d'un secteur d'activité donné et d'évaluer ces risques par localisation, en fonction de données environnementales actuelles.

(6) Les services écosystémiques représentent les bénéfices offerts aux sociétés humaines par les écosystèmes. On les classe le plus souvent selon quatre catégories de services : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services de soutien, et les services culturels. Source : Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, *MA Conceptual Framework, Ecosystems and Human Well-being: Current State and Trends*, PNUE, 2005.

(7) Le *Global Biodiversity Score* (GBS) est un outil développé par CDC Biodiversité qui permet aux entreprises et aux institutions financières de mesurer leur empreinte biodiversité.

Par ailleurs, Eurazeo mesure **la part de ses investissements ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité** au travers de l'indicateur n°7 des Principales Incidences Négatives (PAI) ⁽¹⁾ qui s'inscrivent dans le cadre du Règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*). Cet indicateur vise à mesurer la part des investissements dans des entreprises détenues dont les sites et les opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités

de ces entreprises ont un impact négatif sur ces zones. Cette information est collectée dans le cadre de la campagne de reporting ESG annuelle. Voir section 3.2.2 pour plus de détails sur le reporting ESG. À fin décembre 2022, 4 % des sociétés du portefeuille déclarent avoir des activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité. Toutefois, ce résultat est à prendre avec prudence, cet indicateur ayant été nouvellement intégré au référentiel de reporting.

3.1.3 INCLUSION : FAVORISER UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE (+)

Les inégalités continuent de s'accroître au niveau mondial. Cela se manifeste à travers des mouvements nationaux autour de questions sociales, environnementales ou d'identité. Elles se sont renforcées avec la crise sanitaire du Covid, la guerre en Ukraine, l'inflation et l'impact du changement climatique.

Un gestionnaire d'actifs comme Eurazeo peut avoir un effet démultiplicateur pour faire émerger une société plus juste, égalitaire et solidaire car il peut agir sur son périmètre direct mais aussi sur les sociétés de son portefeuille. Eurazeo est convaincu qu'il peut accélérer la transition vers une société plus inclusive et a défini trois leviers pour y parvenir.

3.1.3.1 LEVIER #1 : INVESTIR DANS DES SOLUTIONS

Eurazeo investit dans des sociétés qui **contribuent à l'inclusion sociale** par la nature de leurs activités, produits ou services. Eurazeo met l'accent sur le **secteur de la santé**, qui joue un rôle essentiel dans l'amélioration du bien-être social et du développement économique. Le Groupe finance notamment des sociétés qui conduisent des projets de réindustrialisation, de relocalisation, de développement de la prévention, de R&D et d'innovation, de télémédecine, ou de digitalisation dans le secteur de la santé. Cela s'illustre au travers du portefeuille de sociétés d'Eurazeo, et notamment au sein de :

- **Kurma Partners**, société de gestion française spécialisée dans les biotechnologies et l'innovation médicale, détenue à hauteur de 70,6 % par Eurazeo. Par son activité, elle contribue à la réalisation de l'ODD 3 "Bonne santé et bien-être" et l'ODD 9 "Industrie, innovation et infrastructures". Avec plus de 700 millions d'euros d'actifs sous gestion et 5 fonds en phase de levée ou de déploiement, Kurma Partners est l'un des acteurs les plus crédibles dans le financement de l'innovation dans le secteur de la santé et des biotechnologies, du pré-amorçage au capital de croissance.

Eurazeo devient également investisseur de premier plan dans les fonds gérés par Kurma Partners et apporte un soutien opérationnel ainsi que son réseau international pour l'aider à devenir un leader européen dans le domaine de l'innovation médicale ; et

- **Nov Santé Actions Non Cotées** (Article 9 – SFDR), fonds lancé dans le contexte de la crise sanitaire à l'initiative de France Assureurs et de la Caisse des Dépôts, qui a pour ambition de participer à l'amélioration de la souveraineté sanitaire en France en investissant dans des solutions en faveur de la bonne santé et du bien-être de tous. Il contribue ainsi à la réalisation de l'ODD 3 "Bonne santé et bien-être" et l'ODD 9 "Industrie, innovation et infrastructures". En cela, le Fonds a obtenu le label français "Relance". La mise en œuvre du Fonds doit notamment contribuer à l'amélioration des enjeux majeurs de santé publique, au renforcement des industries de santé dans l'ensemble de la filière et à la localisation des entreprises et de la production en France et dans l'Union Européenne.

Acquisition stratégique

KURMA PARTNERS

Eurazeo détient 70,6 % de cette société de gestion spécialisée dans l'innovation médicale et les biotechs.

Fonds dédié

NOV SANTÉ ACTIONS NON COTÉES

(Article 9 – SFDR)



labelRelance

Sociétés du portefeuille



Liste non exhaustive, à titre d'illustration.

2,7€ MILLIARDS* CONTRIBUTANT À UNE ÉCONOMIE PLUS INCLUSIVE
Source : Eurazeo au 31 décembre 2022.

* 2,7 milliards correspond aux sociétés identifiées comme ayant une activité, des produits ou des services contribuant à une économie plus inclusive à travers l'ensemble des branches d'investissement d'Eurazeo (Private Equity, Private Debt et Real Assets), calculés sur la base de leurs valorisations au 31 décembre 2022 et les montants levés non appelés.

(1) Les Principales Incidences Négatives ou *Principal Adverse Impacts* (PAI) sont les "effets négatifs, importants, ou susceptibles d'être importants sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique".

3.1.3.2. LEVIER #2 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Eurazeo encourage la mise en place de pratiques plus inclusives et équitables au sein du Groupe et des sociétés de son portefeuille. Les efforts du Groupe portent sur trois priorités (sans que cette liste soit limitative) : la diversité sous toutes ses formes, l'accès à la couverture sociale et un meilleur partage de la valeur créée.

Promouvoir la diversité sous toutes ses formes

Au niveau du Groupe :

La promotion de la diversité au sein d'Eurazeo se traduit entre autres par :

■ la fixation d'objectifs quantitatifs par la Direction Générale à 2030 :

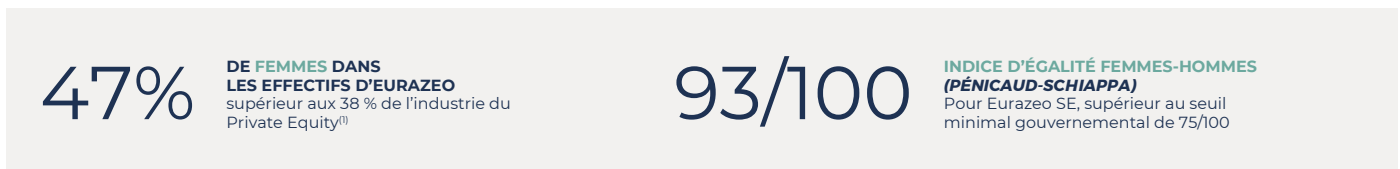
- écart de moins de 20 % entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des effectifs,
- index de l'égalité femmes-hommes (Pénicaud-Schiappa) supérieur ou égal à 85/100,
- écart de rémunération non ajusté femmes-hommes (*unadjusted gender pay gap*) de 13 %,
- taux de 40 % du genre le moins représenté dans les équipes dirigeantes,
- représentation supérieure ou égale à 40 % du genre le moins représenté dans le Conseil de Surveillance ;

■ le déploiement d'actions Ressources Humaines (RH) spécifiques dans le cadre de tous les processus RH, notamment concernant le recrutement (pour qu'il soit non discriminatoire et que le vivier de candidats soit diversifié), la politique de congés coparental et maternité, ou encore l'organisation de formations et de mentorats spécifiques pour les collaborateurs et la publication d'une charte et politique Diversité, Équité et Inclusion (DEI) ; et

■ la mise en lumière et le partage de bonnes pratiques au sein de l'industrie au travers de témoignages de collaborateurs (portraits, interviews) dans les médias ou encore d'engagements actifs auprès d'associations professionnelles dont Eurazeo est membre. Voir section 3.2.3 pour plus d'informations.

À titre d'exemple, ci-dessous deux indicateurs relatifs au groupe Eurazeo pour 2022 :

Diversité de genre



(1) Selon le sondage 2021 de BVCA/Level 20 sur la diversité et l'inclusion. Source : Eurazeo, données au 31 décembre 2022.

À noter : l'indice Pénicaud-Schiappa est une obligation réglementaire française. L'indicateur international de référence en matière d'écart de rémunération femmes-hommes est l'*unadjusted gender pay gap*. À fin 2022, il était de 26 % pour le groupe Eurazeo ⁽²⁾, meilleur que la moyenne française des services financiers de 31 % ⁽³⁾.

Par ailleurs, après avoir fortement œuvré pour la promotion de la diversité de genre, Eurazeo ambitionne d'élargir le champ de ses actions à la diversité sous toutes ses formes, notamment vis-à-vis de la communauté LGBTQIA+.

Eurazeo œuvre également pour favoriser la diversité sociale au sein de l'industrie, entre autres au travers de son implication dans l'initiative #TechYourPlace et l'engagement avec l'association Mozaik RH depuis 2022.

Au niveau du portefeuille :

Eurazeo mobilise les sociétés de son portefeuille pour qu'elles développent et renforcent leurs pratiques en matière de diversité, notamment pour s'assurer d'une parité de minimum 40 % dans les différentes instances de Direction. À fin 2022, 20 % des sociétés du portefeuille avaient au moins 40 % du genre le moins représenté au sein de leur première instance de direction.

De plus, pour ses activités aux États-Unis et afin de répondre aux demandes croissantes des *Limited Partners* américains, le Groupe a renforcé son reporting DEI. Ce dernier intègre dorénavant, et selon les recommandations de l'*Institutional Limited Partners Association* (ILPA), des indicateurs relatifs à la diversité au-delà du genre.

Généraliser l'accès à la couverture sociale et favoriser un meilleur partage de la valeur

La protection, le bien-être et l'équité sociale sont au cœur des préoccupations d'Eurazeo. Ainsi, le Groupe s'est engagé à généraliser l'assurance maladie, vie et invalidité pour ses collaborateurs et à adopter des dispositifs pour qu'ils bénéficient de la valeur créée. Eurazeo encourage les sociétés de son portefeuille à en faire de même.

(2) Hors Kurma Partners.

(3) Source : Commission européenne, Eurostat, Table 2: The unadjusted gender pay gap by economic activity (%), 2021.

Au niveau du Groupe :

Aussi fondamentale soit-elle, la couverture santé – obligatoire ou non – telle qu'établie par les différents États, n'est pas encore systématique et ne répond pas aux mêmes standards de qualité selon les zones géographiques. Eurazeo s'engage donc à ce que tous ses collaborateurs dans le monde bénéficient non seulement d'une assurance maladie mais aussi d'une assurance vie et invalidité.

De la même façon, le degré de partage de la valeur par les entreprises avec leurs salariés (dispositifs volontaires ou instaurés par les États) varie considérablement d'un pays et d'un secteur à

l'autre. Eurazeo s'engage donc à faire bénéficier l'ensemble de ses collaborateurs de la valeur créée par le Groupe. Cela se traduit notamment par un accord d'intéressement ou de participation (en fonction des entités) et par la distribution d'actions gratuites chaque année, afin d'associer plus étroitement ses salariés au développement et à la performance d'Eurazeo. Par ailleurs, en 2021, Eurazeo a réalisé une augmentation de capital réservée aux collaborateurs, à laquelle 91 % des collaborateurs éligibles ont opté.

A titre d'exemple, ci-dessous deux indicateurs relatifs au groupe Eurazeo pour 2022 :

Couverture sociale

100%

DES COLLABORATEURS
D'EURAZEO SONT COUVERTS PAR
UNE ASSURANCE MALADIE ET UNE
ASSURANCE VIE/INVALIDITÉ

Source : Eurazeo, données au 31 décembre 2022.

Partage de la valeur

100%

DES COLLABORATEURS
D'EURAZEO SONT ÉLIGIBLES À AU
MOINS UN DISPOSITIF DE PARTAGE
DE LA VALEUR

Au niveau du portefeuille :

Le Groupe encourage également activement les sociétés de son portefeuille à s'assurer que leurs employés disposent d'une couverture sociale appropriée (et à prendre les mesures nécessaires si ce n'est pas le cas). À fin 2022, 95 % des employés des sociétés du portefeuille bénéficiaient d'une assurance santé.

De plus, début 2022, Eurazeo a modifié sa politique en matière de prestations de santé afin de garantir un accès égal aux services de santé pour tous les employés basés aux États-Unis, quel que soit leur lieu de résidence. Par exemple, si les soins ne sont pas

disponibles dans un rayon de 100 miles, les polices d'assurance couvriront notamment les frais de déplacement et de traitement.

Par ailleurs, Eurazeo incite les sociétés de son portefeuille à s'assurer qu'au moins 75 % de leurs employés bénéficient d'un dispositif d'intéressement, quel que soit le mécanisme mis en place. À fin 2022, 46 % des employés des sociétés du portefeuille bénéficiaient d'un dispositif de partage de la création de valeur.

3.1.3.3 LEVIER #3 : ÉTENDRE NOTRE ENGAGEMENT

Ancrée dans son engagement en faveur d'une société plus inclusive, la démarche philanthropique d'Eurazeo s'inscrit pleinement dans sa volonté de **réduire les fractures sociales et de soutenir l'égalité des chances**. Cette démarche, entamée en 2004, est axée sur la protection et l'éducation de la jeunesse. Elle comprend la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la défense des droits humains et l'avancement de la recherche médicale. Le Groupe renforce chaque année son engagement afin d'accroître son impact sociétal. Face aux situations d'urgence, Eurazeo mobilise des fonds pour soutenir des organismes opérant sur le terrain et intervenant auprès de publics fragiles.

En 2022, Eurazeo a apporté **un soutien actif à des projets de 19 associations françaises et internationales** à but non lucratif (contre 17 associations en 2021), auxquelles 860 000 euros ont été

consacrés (contre 802 000 euros en 2021). Au-delà du soutien financier, les équipes se sont impliquées tout au long de l'année dans l'organisation d'initiatives pour les associations qu'elles représentent.

De plus, au regard des conséquences économiques et humaines de la guerre en Ukraine, Eurazeo a mobilisé **un million d'euros pour venir en aide à la population ukrainienne**, y compris aux employés ukrainiens des sociétés de son portefeuille. Les dons ont permis : de collecter et distribuer des biens de première nécessité ; de coordonner le transport et l'hébergement de réfugiés ; d'assister des étudiants par le biais de bourses ; et d'intervenir sur le terrain, en zones de conflit, pour apporter hébergement d'urgence et soutien psychologique.

Activité philanthropique 2022

19

ASSOCIATIONS
(VERSUS 17 EN 2021)

860 000€⁽¹⁾

ALLOUÉS
(VERSUS 802 000€ EN 2021)

Axée sur la protection et
l'éducation de la jeunesse

(1) Hors aide d'urgence. Source : Eurazeo, données au 31 décembre 2022.

Aide d'urgence à l'Ukraine

Dons à des associations
et sociétés du portefeuille

1 000 000€

MOBILISÉ POUR SOUTENIR LA
POPULATION UKRAINIENNE



3.1.4 L'ESG À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

Les sujets ESG devenant de plus en plus stratégiques et étant davantage réglementés, il est essentiel pour Eurazeo d'assurer un alignement des intérêts à tous les niveaux de l'organisation.

3.1.4.1 LA GOUVERNANCE ESG

Eurazeo dispose d'une gouvernance ESG claire, renforcée au fil des années :

■ **L'ESG aux plus hauts niveaux de la gouvernance** : Un Comité RSE a été créé au sein du Conseil de Surveillance en 2014 pour accompagner la réflexion de ce dernier sur la stratégie ESG du Groupe, d'anticiper les risques et les opportunités et de formuler des recommandations. Il est actuellement composé de Mme Mathilde Lemoine, M. Roland du Luart, Mme Stéphane Pallez et présidé par M. Emmanuel Russel représentant la société JCDecaux Holding SAS ⁽¹⁾. Leurs travaux couvrent les thématiques environnementales, sociales, éthiques, de droits humains et de gouvernance, au niveau d'Eurazeo et des sociétés de son portefeuille. L'ESG est également représenté au Directoire par Sophie Flak, *Managing Partner* ESG et Digital ⁽²⁾. Ses principales missions en matière d'ESG consistent à définir et déployer la stratégie ESG d'Eurazeo, développer de nouveaux produits d'investissement durables, mener une politique de dialogue et d'engagement avec les parties prenantes et superviser l'équipe ESG.

■ **Une équipe ESG dédiée** : Eurazeo a une équipe dédiée à l'ESG depuis 2008, composée de six membres à temps plein. Son rôle principal est d'assurer la bonne mise en œuvre de la stratégie ESG au sein du Groupe et de ses investissements. Cela inclut

principalement l'accompagnement des différentes équipes sur les enjeux ESG afférents à leur activité. A titre d'illustration, le soutien aux équipes d'investissement concerne notamment l'application de la Politique d'Exclusion, la réalisation des *due diligences* ESG, et la définition des objectifs et des plans d'actions des sociétés de portefeuille. Les membres de l'équipe ESG sont également chargés de piloter la campagne de reporting ESG annuelle, de produire la documentation ESG, ou encore de créer et maintenir aux meilleurs standards les politiques et processus ESG du Groupe – en lien avec les différentes parties prenantes.

■ **Un réseau interne de correspondants ESG** : Depuis 2021, l'équipe ESG est relayée par des correspondants ESG dans chaque branche d'investissement, créant une expertise fonctionnant en réseau dans l'ensemble du groupe. Points de contact privilégiés de l'équipe ESG, ils coordonnent les activités ESG (communication avec les investisseurs et les sociétés de portefeuille, etc.) au sein de leur équipe afin de faciliter le déploiement des plans de progrès ESG et de renforcer les synergies.

(1) Consécutivement à la décision du Conseil de Surveillance du 7 mars 2023
(2) Source : Eurazeo, données au 6 février 2023.

3.1.4.2 FORMATIONS ESG

L'ESG est au cœur de l'activité d'Eurazeo et constitue un facteur clé de différenciation. Il est donc essentiel que les collaborateurs, y compris les dirigeants et les membres du Conseil de Surveillance, se sentent à l'aise avec les concepts ESG clés et soient en mesure de porter le discours ESG d'Eurazeo. Eurazeo a mis en place des sessions de formation ESG pour ses collaborateurs :

- **une session d'introduction** est planifiée pour chaque nouvel arrivant dans le cadre de son *onboarding* afin de présenter la stratégie, les actions et les pratiques ESG du Groupe ;
- **des sessions annuelles** sont prévues pour répondre aux besoins et aux défis ESG spécifiques des équipes. A titre d'illustration, celles pour les équipes d'investissement portent sur l'intégration ESG à chaque étape du cycle d'investissement ; et
- **des conférences thématiques** avec des intervenants externes spécialisés sont régulièrement proposées à l'ensemble des collaborateurs pour les sensibiliser aux sujets ESG. Eurazeo a accéléré la fréquence de ces conférences en 2022.

3.1.4.3 L'ESG DANS LA RÉMUNÉRATION

Eurazeo renforce l'alignement des intérêts entre ses parties prenantes en adossant **des objectifs ESG à hauteur de 15 % de la rémunération annuelle variable de sa Direction Générale**. Après avoir intégré des critères ESG dans la rémunération variable des membres du Directoire en 2014 et des *Managing Partners* en 2019, Eurazeo a étendu la pratique aux membres des équipes d'investissement des fonds classés Article 9 (SFDR). La prise en compte de critères ESG dans la rémunération variable des *Managing Directors* sera mise en place en 2023. La nature de ces objectifs et leur appréciation varient selon la fonction et l'instance à laquelle ils appartiennent. L'atteinte des objectifs ESG est évaluée pour chaque membre et revue annuellement en Comité RSG.

Directoire

L'appréciation ESG est attribuée en fonction :

- de la progression de l'engagement des sociétés financées pour délivrer l'objectif de décarbonation SBTi (cf. section 3.2.4.2) et
- de la progression annuelle de l'écart de rémunération non ajusté femmes-hommes (cf. section 3.2.3.3).

Voir section 5.8 pour plus d'informations.

En 2022, le Groupe a renforcé son cycle de formation ESG :

- **des ateliers de sensibilisation** Fresque du Climat et 2Tonnes ont été proposés à l'ensemble des collaborateurs, y compris aux membres du Directoire et aux *Managing Partners*, leur permettant de s'approprier le sujet du changement climatique et de la neutralité nette carbone. Eurazeo souhaite systématiser l'organisation de ces ateliers à destination des nouveaux collaborateurs ; et
- **une formation sur-mesure** dédiée aux éléments de langage ESG a été créée pour permettre aux collaborateurs d'appréhender les concepts ESG clés et de mieux véhiculer les engagements d'Eurazeo. Adressée dans un premier temps aux membres du Directoire, aux *Managing Partners* et aux coordinateurs ESG, la formation est en cours de déploiement à d'autres équipes.

En complément des réunions régulières du Comité RSE, Sophie Flak intervient annuellement en Conseil de Surveillance pour présenter l'exécution de la stratégie O*, dont le déploiement de la trajectoire de décarbonation du Groupe et des sociétés du portefeuille, une revue de la performance extra-financière et le développement des stratégies d'impact d'Eurazeo.

Partners Committee

Chaque *Managing Partner* a des objectifs quantitatifs, personnalisés selon leur fonction et/ou branche d'activité. Ces objectifs sont liés à l'intégration de critères ESG dans le cycle d'investissement, au bon déploiement de la stratégie ESG de chaque fonds ou encore à l'amélioration de la mixité dans les équipes.

À titre d'illustration, les critères spécifiques peuvent inclure la conformité de chaque investissement à la Politique d'Exclusion d'Eurazeo, la réalisation systématique de *due diligences* ESG avant investissement, la mise en place de financements de dette privée indexés à des critères de durabilité, l'intégration de clauses ESG dans la documentation juridique des transactions, l'atteinte des objectifs durables dans le cas des fonds classés Article 9 (SFDR), le déploiement de la trajectoire SBTi ou encore la parité dans les recrutements des équipes d'investissement.

Équipes d'investissement des fonds classés Article 9 (SFDR)

L'ESG fait également partie des mécanismes de rémunération variable des équipes d'investissement des trois fonds Eurazeo classés Article 9 (SFDR) : Eurazeo Sustainable Maritime Infrastructure, Eurazeo Transition Infrastructure Fund et Nov Santé Actions Non Cotées. Ainsi, elle ne dépendra pas seulement de la performance financière du fonds mais aussi de sa performance extra-financière en lien avec son ou ses objectifs d'investissement durable.

3.1.5 UN ENGAGEMENT ESG RECONNU

3.1.5.1 HISTORIQUE DE L'ENGAGEMENT

■ 2023 :

- Intégration d'Eurazeo dans le nouvel indice extra-financier *Euronext CAC® SBT 1.5°*

■ 2022 :

- Adhésion au mouvement *#TechYourPlace*, qui accompagne les acteurs de la Tech vers plus de diversité et d'inclusion
- Participation au 5^{ème} Sommet du *One Planet Summit* en tant que membre de l'OPSWF
- Formalisation d'une stratégie biodiversité
- Lancement du dispositif "stratégie climatique" à destination des sociétés du portefeuille
- Indexation d'objectifs ESG à la rémunération variable des équipes d'investissement des fonds classés Article 9 (SFDR)
- Validation des objectifs de réduction carbone par la *Science Based Targets initiative* (SBTi)
- Mobilisation d'une enveloppe d'aide d'urgence pour la population ukrainienne
- Publication de la Charte et de la Politique Diversité, Equité et Inclusion (DEI)
- Publication de la Politique des Droits Humains
- Publication de la Politique de Marketing et Ventes Responsables

■ 2021 :

- Signature de la charte *Diversity in Action* de l'*Institutional Limited Partners Association* (ILPA) visant à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans le secteur du Private Equity
- Adhésion à l'initiative *One Planet Summit* pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique
- Lancement de trois fonds thématiques ESG : Eurazeo Smart City II, Eurazeo Transition Infrastructure Fund et Eurazeo Sustainable Maritime Infrastructure
- Renforcement au capital de Kurma Partners, société de gestion spécialisée dans l'innovation médicale et les biotechnologies
- Mise en place d'un réseau de coordinateurs ESG au sein de chaque branche d'investissement
- Annonce de la nouvelle marque Eurazeo *Power Better Growth*, reflet du fort engagement en matière d'ESG

■ 2020 :

- Décision de la Fédération française d'Assurance et de la Caisse des Dépôts de confier à Eurazeo la gestion du fonds Nov Santé Actions Non Cotées de 420 millions d'euros
- Présence dans le guide *Science-Based Targets : Financial sector Science-Based Targets guidance*
- Publication de la nouvelle stratégie ESG d'Eurazeo 2020-2040 nommée O⁺
- Publication de la Politique d'Exclusion
- Création du Fonds de dotation Eurazeo
- Mobilisation d'une enveloppe d'aide d'urgence face à l'épidémie de Covid-19
- Engagement auprès de la *Science Based Targets initiative* (SBTi)
- Nomination de la Directrice de l'ESG et du Digital au *Partners Committee*
- Lancement de *Connect*, plateforme numérique de partage de connaissances ESG à destination des sociétés du portefeuille

■ 2019 :

- Signature du *French Business Climate Pledge*, initiative soutenue par le MEDEF et signée par 99 entreprises françaises
- Signature de la Déclaration des investisseurs mondiaux aux gouvernements sur le changement climatique, initiative lancée par *The Investor Agenda* en amont de la COP 25
- Signature de la charte SISTA pour favoriser la mixité dans le numérique
- Signature de la charte Parité de France Invest pour favoriser la parité femmes-hommes dans le secteur du Private Equity
- Indexation d'objectifs ESG à la rémunération variable du *Partners Committee*
- Mesure de l'intensité carbone des fonds (1^{ère} édition)

■ 2018 :

- Réalisation du reporting TCFD (1^{ère} édition)
- Evaluation ODD du portefeuille (1^{ère} édition)

■ 2017 :

- Indexation d'objectifs ESG à la rémunération variable du Directoire
- Lancement d'une campagne de consultation des parties prenantes
- Mesure de l'empreinte socio-économique (1^{ère} édition)
- Signature du Manifeste pour décarboner l'Europe, appel lancé par le *Shift Project*
- Signature de la Lettre des investisseurs institutionnels aux dirigeants du G7 et du G20, initiative soutenue par les PRI
- Publication de rapports climat par fonds (1^{ère} édition)
- Intégration dans les familles d'indices extra-financiers *MSCI*, *FTSE4Good* et *STOXX ESG Leaders Indices*

■ 2016 :

- Réponse au questionnaire climat du CDP (1^{ère} édition)
- Intégration dans la famille d'indice extra-financier *Euronext Vigeo*

■ 2015 :

- Publication du rapport intégré (1^{ère} édition)
- Publication du Code de Conduite
- Lancement du programme "achats responsables" à destination des sociétés du portefeuille
- Publication du Code de Conduite des Relations Commerciales
- Focalisation de la démarche philanthropique sur l'éducation et la jeunesse
- Mesure de réduction des impacts (1^{ère} édition)
- Co-fondation de l'Initiative Climat International (ex-initiative Carbone 2020) à l'occasion de la COP 21

■ 2014 :

- Lancement du programme Eurazeo "Pluriels" en faveur de la mixité à destination des sociétés du portefeuille
- Publication de la stratégie ESG 2014-2020
- Création du Comité RSE du Conseil de Surveillance
- Signature du Pacte Mondial de l'ONU

■ 2013 :

- Partage des outils et méthodologies en *open source*
- Intégration dans la famille d'indice extra-financier *Ethibel Sustainability Index* (ESI)

- **2012 :**
 - Première distinction par un indice extra-financier, *ASPI Eurozone Index*
- **2011 :**
 - Rattachement de l'équipe ESG à un membre du Directoire
 - Publication de la Politique d'Investissement Responsable (1^{ère} édition)
- **2010 :**
 - Intégration de critères ESG dans le processus d'investissement
 - Réalisation du reporting ESG Groupe et participations (1^{ère} édition)
- **2009 :**
 - Cartographie des parties prenantes (1^{ère} édition)
 - Signature des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'ONU
 - Publication de la charte ESG
- **2008 :**
 - Réalisation du diagnostic ESG du portefeuille (1^{ère} édition)
 - Création de l'équipe ESG
- **2004 :**
 - Lancement de la démarche philanthropique d'Eurazeo

3.1.5.2 NOTATIONS ESG ET INDICES EXTRA-FINANCIERS

Notations ESG

L'engagement et les progrès constants d'Eurazeo en matière d'ESG sont reconnus par **les plus grandes agences de notation extra-financières** internationales. Cela a été démontré une nouvelle fois en 2022, Eurazeo devançant les scores médians de l'industrie.

Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) : Dans le cadre de la dernière évaluation annuelle des PRI (2021 sur données 2020), **Eurazeo a obtenu le score PRI le plus élevé, 5 étoiles, dans les 4 catégories afférentes à ses métiers**, devançant ainsi les scores médians du secteur dans chacune d'entre-elles. Eurazeo a rendu public son rapport d'évaluation sur son site internet. À noter qu'en 2021, les notes alphabétiques de A+ à E ont été remplacées par des notes numériques allant de 1 à 5 étoiles. Les signataires des PRI ont l'obligation de répondre annuellement à un questionnaire pour rendre compte publiquement de leur engagement en matière d'investissement responsable.

MSCI ESG : En 2022, **Eurazeo a maintenu sa note MSCI ESG à AA**, plaçant le Groupe dans la catégorie *leaders*. Les notations ESG de MSCI visent à mesurer la résilience et la gestion d'une entreprise des risques et opportunités ESG financièrement pertinents. MSCI identifie les *leaders* (AAA, AA), ceux dans la moyenne (A, BBB, BB) et les *laggards* (B, CCC) du secteur en fonction de leur exposition aux risques ESG et de la manière dont ils gèrent ces risques par rapport à leurs pairs.

PRI Scores les plus élevés dans tous les modules éligibles



EURAZEO

MÉDIANE DU MODULE

Reflète les modules PRI pertinents aux activités d'Eurazeo. Pour plus de détails sur les scores PRI, veuillez consulter le site des PRI www.unpri.org ainsi que les rapports d'évaluation et de transparence des PRI 2021 sur www.eurazeo.com

MSCI ESG Rating Maintien de la note AA



2022 AA

2021 AA

2020 AA

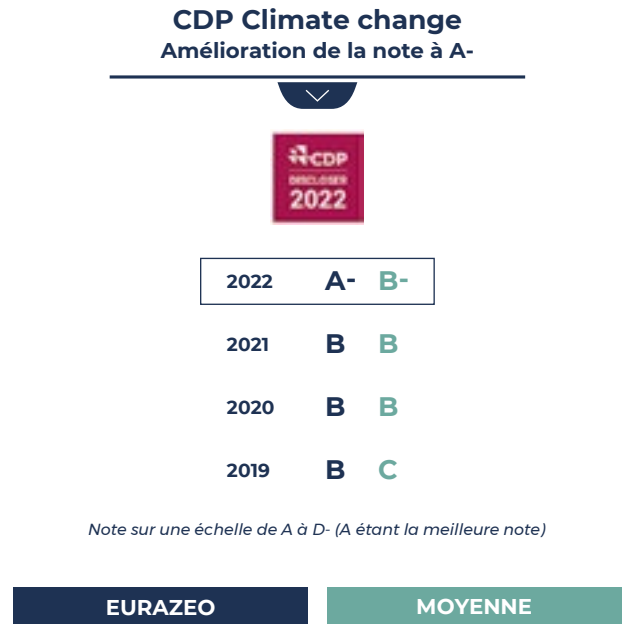
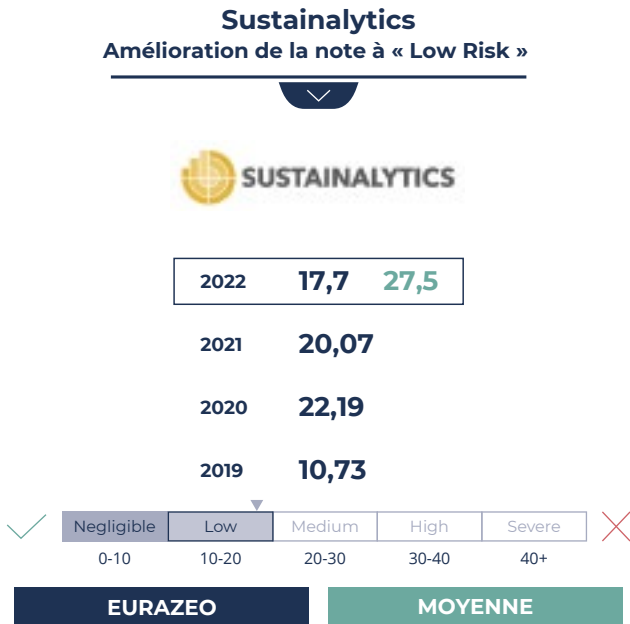
2019 AA

EURAZEO

L'utilisation par Eurazeo de toute donnée de MSCI ESG research LLC ou de ses affiliés (« MSCI »), et l'utilisation des logos, marques commerciales, marques de service ou noms d'indices MSCI dans le présent document, ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion d'Eurazeo par MSCI. Les services et les données MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations et sont fournis « en l'état » et sans garantie. Les noms et logos MSCI sont des marques ou des marques de service de MSCI.

Sustainalytics : En 2022, **Eurazeo a amélioré sa note Sustainalytics de Medium Risk à Low Risk**, plaçant le Groupe dans le top 6 % (22^e sur 443) de la catégorie *Asset Management & Custody Services*. Plus spécifiquement, le Groupe a reçu une note de risque ESG de 17,7 et a été évalué par Sustainalytics comme présentant un risque faible de subir des impacts financiers matériels dus à des facteurs ESG. La notation ESG de Sustainalytics mesure l'exposition d'une entreprise aux risques ESG matériels spécifiques à un secteur et la façon dont elle gère ces risques.

CDP : En 2022, **Eurazeo a amélioré sa note CDP de B à A-**, atteignant ainsi la catégorie *leadership*, dépassant à la fois la moyenne européenne de B et la moyenne du secteur des services financiers de B-. CDP mesure entre autres l'exhaustivité des informations divulguées, la gestion des risques et les meilleures pratiques telles que la fixation d'objectifs ambitieux et significatifs relatifs au changement climatique, les forêts et la sécurité de l'eau.



Moody's ESG Solutions : En 2022, **Eurazeo a amélioré sa note ESG de 65/100 à 66/100**, au-dessus de la moyenne européenne de 37/100 (se classant ainsi 2^e sur 98 entités) et de la moyenne mondiale de 34/100 du secteur *Financial Services*. Tous secteurs confondus, le Groupe se situe dans le top 5 % régional (78^e sur 1609

entités évaluées en Europe) et dans le top 2 % mondial (84^e sur 4814 entités évaluées dans le monde). Les évaluations ESG de *Moody's* évaluent la manière dont une entreprise gère son exposition aux risques et aux opportunités ESG qui sont matériels pour son activité et ses parties prenantes.

Moody's ESG Solutions

Amélioration de la note à 66/100

Catégorie : *Financial Services*

2022	66	37	34
2021	65	35	32
2020	67	33	30
2019	n/a*		

Note sur une échelle de 1 à 100 (100 étant la meilleure note)

EURAZEO	MOYENNE EUROPÉENNE	MOYENNE MONDIALE
----------------	---------------------------	-------------------------

*Eurazeo n'a pas été noté en 2019.

03

Intégration dans des familles d'indices extra-financiers

Eurazeo SE est la seule société d'investissement cotée à être intégrée dans 5 familles d'indices extra-financiers : **Ethibel, Euronext Vigeo, MSCI ESG & Climate Indexes, Stoxx ESG Leaders Indices et FTSE4Good**. En décembre 2022, Eurazeo SE a été incorporée dans le nouvel indice extra-financier **Euronext CAC® SBT 1.5°**, qui inclut les entreprises dont les objectifs de réduction

carbone ont été validés par la *Science Based Target initiative* (SBTi). Il requiert un double engagement de la part des entreprises de réduire d'au moins 50 % les émissions directes de ses processus de production d'ici 2030 et de commencer à réduire ses émissions indirectes, conformément à l'Accord de Paris.

Intégrée dans cinq familles d'indices extra-financiers



Solactive Europe CSR

DEPUIS 2014

Vigeo Europe 120
CAC® SBT 1.5°

DEPUIS 2016

Socially Responsible
World Climate Change

DEPUIS 2017

ESG Leaders
Low Carbon
Climate transition
Climate Impact
Climate Change

DEPUIS 2017



FTSE4Good

DEPUIS 2017

All World

3.1.5.3 PRIX

■ 2023 :

- Eurazeo Capital V lauréat des **Real Deals Future 40 ESG Innovators** qui met en valeur les gestionnaires de fonds alternatifs et les conseillers qui ouvrent la voie à la transformation de l'approche du secteur en matière ESG.

■ 2022 :

- Eurazeo reçoit le **label transparence finance durable 2022** de l'Agefi France.
- Eurazeo reconnu comme **International General Partner of the Year** par le *Private Equity Women Investor Network* (PEWIN).
- Eurazeo élue société de gestion ayant une politique active en matière de mixité dans les équipes d'investissement aux **Grands Prix des Talents Féminins de France Invest**.
- Le Fonds Eurazeo *Sustainable Maritime Infrastructure Fund* est finaliste dans la catégorie *Impact Investment Fund* par les **Real Deals ESG Awards 2022**.

■ 2020 :

- Lauréat du **prix Swen Plateforme d'Investissement Multi-stratégies**.

■ 2019 :

- Amandine Ayrem, *Managing Director Mid-large buyout*, reçoit le **Grand Prix de France Invest** qui reconnaît l'excellence de femmes investisseuses dans les sociétés de capital-investissement.

■ 2018 :

- Considérée par **HSBC Global Research** comme l'une des sociétés cotées les plus avancées en matière d'ESG.
- Classement par l'agence de notation Vigeo-Eiris parmi le **top 5 mondial du secteur Financial Services General** et dans les 1 % *top performers* en matière de Droits Humains dans le cadre d'études thématiques.
- Lauréat du prix ESG Développement durable de **Private Equity Magazine**.
- Lauréat du **Swen ESG Best practices Honours** pour l'activité Private Debt.
- Finaliste dans la catégorie PME/ETI, aux **Integrated Thinkings Awards**.

■ 2017 :

- Lauréat du **Swen ESG Best practices Honours** pour l'activité Venture Capital.
- Finaliste dans la catégorie PME/ETI, aux **Integrated Thinkings Awards**.

■ 2016 :

- Lauréat du **Swen ESG Best practices Honours** pour l'activité Private Debt.
- Lauréat du prix ESG Développement durable de **Private Equity Magazine**.

3.1.5.4 ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Eurazeo s'associe à ses pairs et aux associations professionnelles de l'industrie du Private Equity pour **sensibiliser et développer des pratiques** contre le réchauffement climatique et en faveur de davantage de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI). Le Groupe promeut le partage des outils et méthodologies, comme en témoigne **sa politique open source depuis 2013**, et s'implique dans **diverses initiatives et réseaux**.

- **Invest Europe** : En 2023, Erwann Le Ligné, membre du Directoire d'EMC, a été nommé **Président du Comité ESG** d'Invest Europe, association européenne du capital investissement, après en avoir été le Vice-président pendant quatre ans. Ce comité vise à promouvoir et encourager les pratiques d'investissement responsable auprès des membres d'Invest Europe et plus largement à travers l'industrie du Private Equity.
- **Private Equity Women Investor Network (PEWIN)** : Adrienne Shapira, *Managing Director Brands*, est membre du **Comité de Pilotage et du Directoire** du PEWIN, qui a pour objectif de reconnaître les organisations qui transforment le secteur du Private Equity en soutenant une plus grande diversité des genres.
- **Institutional Limited Partners Association (ILPA)** : Eurazeo est signataire de la **Diversity in Action** de l'ILPA, initiative qui promeut la diversité, l'équité et l'inclusion dans le secteur du Private Equity au travers d'un éventail d'actions couvrant notamment la gestion des talents, la gestion des investissements et l'engagement de l'industrie.
- **Conseil National du Numérique (CNUM)** : Sophie Flak, membre du Directoire d'Eurazeo, *Managing Partner ESG et Digital*, a été **membre du CNUM** de 2018 à janvier 2021, contribuant tout particulièrement aux travaux en lien avec l'écologie et le numérique.
- **European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG)** : Sophie Flak, membre du Directoire d'Eurazeo, *Managing Partner ESG et Digital*, a rejoint **le groupe de travail sur les standards du reporting extra-financier** de l'EFRAG pour l'année 2020.
- **France Digitale** : Benoist Grossmann, *CEO d'EIM et Managing Partner Venture et Growth*, est **Co-Président** de France Digitale depuis 2019, qui œuvre notamment sur les sujets liés à l'impact et à la diversité au sein de la communauté Tech en Europe.
- **LEVEL 20** : Caroline Hadrbolec, *Managing Partner Ressources Humaines*, est **membre fondatrice du Comité Chapitre France** de LEVEL 20, lancé en 2019, qui a pour objectif d'améliorer la représentation des femmes au sein du Capital-Investissement. Eurazeo soutient notamment les **programmes Mentorship et Outreach** en vue d'améliorer la diversité des genres dans le Private Equity et d'inspirer les femmes à rejoindre l'industrie.
- **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)** : Eurazeo est **signataire des PRI** depuis 2009 et à ce titre, s'engage à intégrer les considérations ESG dans ses décisions d'investissement. En 2019, Eurazeo a été nommé au **Comité Consultatif dédié au Capital-Investissement (PEAC, Private Equity Advisory Committee)**. Matthieu Baret, *Managing Partner Venture*, a été membre du **Conseil d'Administration** de 2015 à 2017.
- **Initiative Climat International (iCI)** : L'initiative Carbone 2020 (ic20), renommée initiative Climat International (iCI), **a été lancée en 2015 sous l'impulsion d'Olivier Millet**, membre du Directoire d'Eurazeo et *Managing Partner Small-mid buyout*. C'est la première initiative internationale du capital-investissement qui œuvre à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris en encourageant les acteurs de l'industrie à gérer et réduire les émissions de GES des sociétés de leurs portefeuilles. Cette initiative est soutenue par les PRI.
- **One Planet Sovereign Wealth Fund (OPSWF)** : En 2021 Eurazeo a rejoint **l'initiative One Planet Summit au travers du groupe de travail OPSWF**, qui cherche à mobiliser le secteur privé dans la lutte contre le changement climatique. Eurazeo, aux côtés de plusieurs fonds souverains, gestionnaires d'actifs et sociétés d'investissement, a signé le **One Planet Private Equity Funds Statement on Climate-Related Financial Disclosures**, confirmant son engagement à suivre les recommandations de la *Task Force For Climate Related Financial Disclosures (TCFD)* dans le cadre de son reporting. Le *One Planet Summit* a été lancé par le Président français Emmanuel Macron en 2017, une initiative pour accélérer la transition vers une économie bas carbone en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris.
- **Mouvement des entreprises de France (MEDEF)** : Olivier Millet, membre du Directoire d'Eurazeo et *Managing Partner Small-mid buyout*, a été membre du **Conseil Exécutif** du MEDEF de 2018 à 2020, ainsi que des **Commissions des Nouvelles Responsabilités Entrepreneuriales et Transition écologique et économique**. Au sein de cette dernière Commission, il a présidé le groupe de travail Finance Durable et Performance extra-financière.
- **France Invest** : Olivier Millet, membre du Directoire d'Eurazeo et *Managing Partner Small-mid buyout*, structure en 2009 à France Invest **le Club Développement Durable devenu la Commission ESG**, qu'il préside pendant 6 ans jusqu'en 2015. Il contribue au travers de ces instances à la réflexion et aux actions d'engagements sociétaux du capital-investissement français. A ce titre il participe à **la signature des PRI** par France Invest en 2013, et à la rédaction de la nouvelle charte professionnelle de l'association mise en place en 2014. Olivier est également Président du **Comité de nomination** de l'association France Invest, après avoir été **Président** de l'Association de juin 2016 à juin 2018. Depuis 2021, Caroline Hadrbolec, *Managing Partner Ressources Humaines*, est **membre du jury Female Talents Prize** de France Invest. En 2022, Eurazeo a été nommé co-responsable du groupe de travail sur la biodiversité **GT Biodiversité – sous-groupe II** au sein de la Commission ESG de France Invest.
- Depuis 2015, **des roadshows et meetings spécifiquement dédiés à l'investissement Socialement Responsable (ISR)** sont organisés afin de rencontrer des investisseurs spécialisés sur cette thématique. Douze ont été organisés en 2022.

3.2 Déclaration de Performance Extra-Financière

→ Précisions afférentes à cette section

Cette section répond à l'exigence de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) avec pour périmètre la société d'investissement Eurazeo SE ainsi que ses sociétés affiliées réglementées. Pour la deuxième année consécutive, le

chapitre ESG de la DPEF se concentre sur le métier d'investisseur d'Eurazeo. Une note méthodologique complète est consultable à la section 3.4.

3.2.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Eurazeo peut être concerné par des risques susceptibles d'impacter son activité d'investissement. Un dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est mis en place sous la supervision du Directoire et animé par une Direction dédiée afin d'identifier, prévenir et limiter l'impact de ces principaux risques. L'ESG fait partie intégrante des évaluations des risques qui sont conduites.

La méthodologie d'analyse est précisée dans la section 3.4.

En 2021, le groupe Eurazeo a fait évoluer son analyse de risques extra-financiers, en la recentrant sur son activité d'investisseur et de gestionnaire d'actifs. Ce renouvellement d'approche est motivé par plusieurs facteurs :

- l'évolution du modèle d'affaires vers la gestion d'actifs pour compte de tiers qui représente 71% des actifs sous gestion au 31/12/2022. Le modèle d'affaires d'Eurazeo est présenté en section 1.4 ;
- la croissance des équipes de la société d'investissement Eurazeo SE, des sociétés de gestion qu'elle contrôle et de ses bureaux à l'étranger ;
- la volonté de renforcer la présentation, les succès et progrès spécifiques à l'activité de gestion d'actifs pour compte de tiers, qui intègre l'ESG à chaque étape, de la levée de fonds à l'investissement.

Ce recentrage est également l'occasion de clarifier l'articulation des publications ESG du Groupe qui sont complémentaires et établies de manière individuellement robuste :

- la présente DPEF, recentrée sur l'activité d'investisseur et de gestionnaire d'actifs d'Eurazeo ;
- le rapport de progrès O⁺, publié dans le courant du second trimestre 2023, qui présente les progrès ESG réalisés au niveau des actifs sous gestion.

Au 1er janvier 2023, la société Eurazeo a déterminé qu'elle répond désormais aux critères d'une « Société d'Investissement » tels que définis dans la norme IFRS 10 "États financiers consolidés". Cette norme prévoit notamment une exemption de consolidation pour les Sociétés d'Investissement (voir Section 6.1.6, Note 1.1).

Les éléments suivants ont également été considérés par Eurazeo dans la décision de recentrage :

- la proportion fortement décroissante des sociétés contrôlées et consolidées dans les actifs gérés (11 % des actifs sous gestion au 31/12/2021 et 12 % au 31/12/2022), compte tenu du poids croissant des nouvelles stratégies souvent investies dans des

participations minoritaires ; à ce titre, les enjeux ESG porteurs de risques et d'opportunités des sociétés contrôlées sont trop circonscrits pour être représentatifs de l'ensemble de l'activité d'investisseur d'Eurazeo et de son portefeuille ;

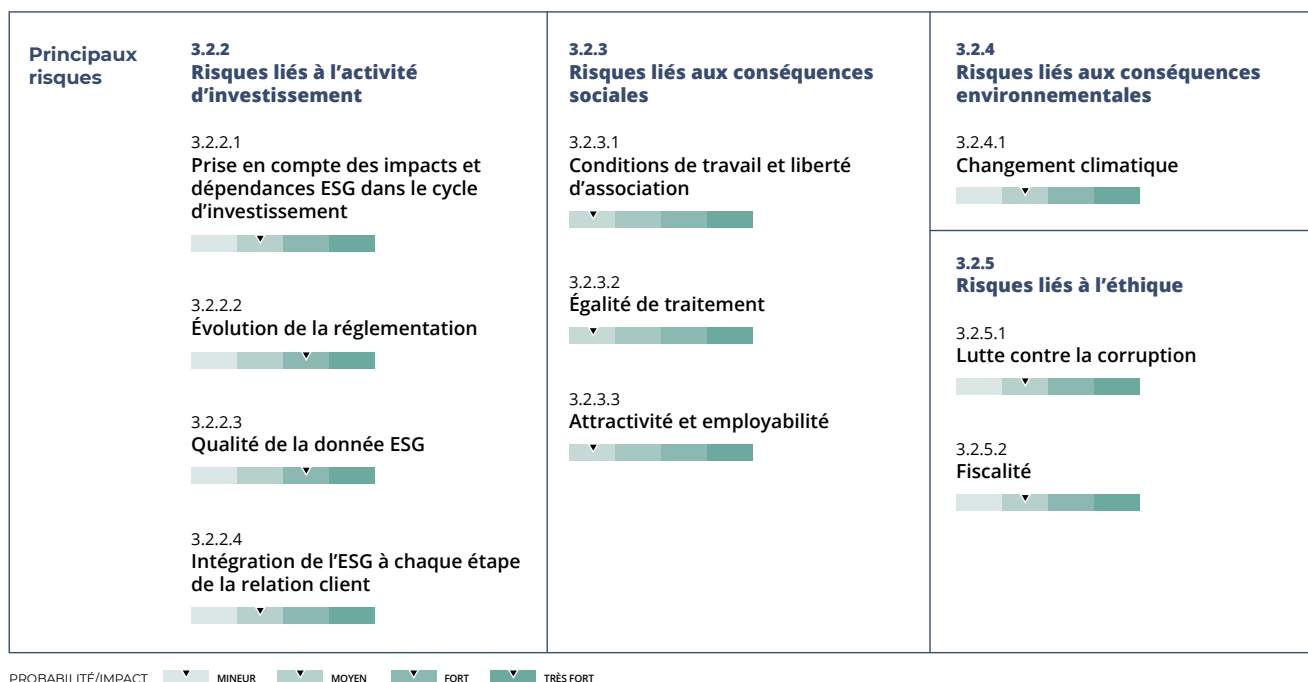
- pour les sociétés contrôlées, la proportion croissante dans le portefeuille d'entités de moindre taille que les actifs historiquement détenus et l'absence d'entreprises dépassant les seuils de la DPEF dans ce périmètre ;
- les mouvements (entrées et sorties dans le portefeuille) rendant les données ESG du périmètre des sociétés contrôlées incomparables d'un exercice sur l'autre.

A ce titre, Eurazeo présente dans la DPEF 2022 les facteurs de risques extra-financiers du périmètre suivant :

- Eurazeo SE, société d'investissement cotée sur Euronext Paris ;
- Eurazeo Mid Cap, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive 2011/61/UE. Son numéro d'agrément est le GP97-117 ;
- Eurazeo Investment Manager, société de gestion de portefeuille AIFM agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs au sens de la directive 2011/61/UE. Son numéro d'agrément est GP 97-123 ;
- Eurazeo Funds Management Luxembourg, société de gestion soumise au droit luxembourgeois agréée en qualité d'AIFM et administration centrale et agent teneur de registre et de transfert par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Son numéro d'agrément est A00002174 ;
- Eurazeo North America, gestionnaire soumis au droit des États-Unis d'Amérique qui a obtenu le statut de US Investment Advisor le 28 juin 2019 auprès de la Securities and Exchange Commission ;
- Eurazeo Infrastructure Partners, autorisée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille le 29 novembre 2021 par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 202173 au titre de la Directive AIFM ;
- Eurazeo UK Limited (FRN: 955720), société de droit anglais, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority depuis le 23 mai 2022 ;
- Kurma Partners, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive 2011/61/UE. Son numéro d'agrément est le GP 0900027.

Soit un périmètre comprenant un effectif global de 431 collaborateurs au 31 décembre 2022.

Les facteurs de risques extra-financiers propres à l'activité d'investisseur et de gestionnaire d'actifs du Groupe reflétant les politiques déployées et pilotées par Eurazeo sont les suivants :



3.2.2 ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

3.2.2.1 PRISE EN COMPTE DES IMPACTS ET DÉPENDANCES ESG DANS LE CYCLE D'INVESTISSEMENT

Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Assurer la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la prise de décision d'investissement et la gestion du portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> ■ Diversité des secteurs d'activité et géographies des cibles d'investissement et des sociétés de portefeuille ■ Variété des tailles et des modes de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Due diligence ESG systématique pour chaque nouvel investissement ■ Reporting ESG annuel ■ Calcul des principales incidences négatives (PAIs)

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Formalisation et déploiement d'une politique d'exclusion et d'une politique d'investissement responsable
- Identification d'un coordinateur ESG dans chaque équipe d'investissement
- Formation des équipes d'investissement sur l'intégration des critères ESG

Au niveau de l'activité d'investissement

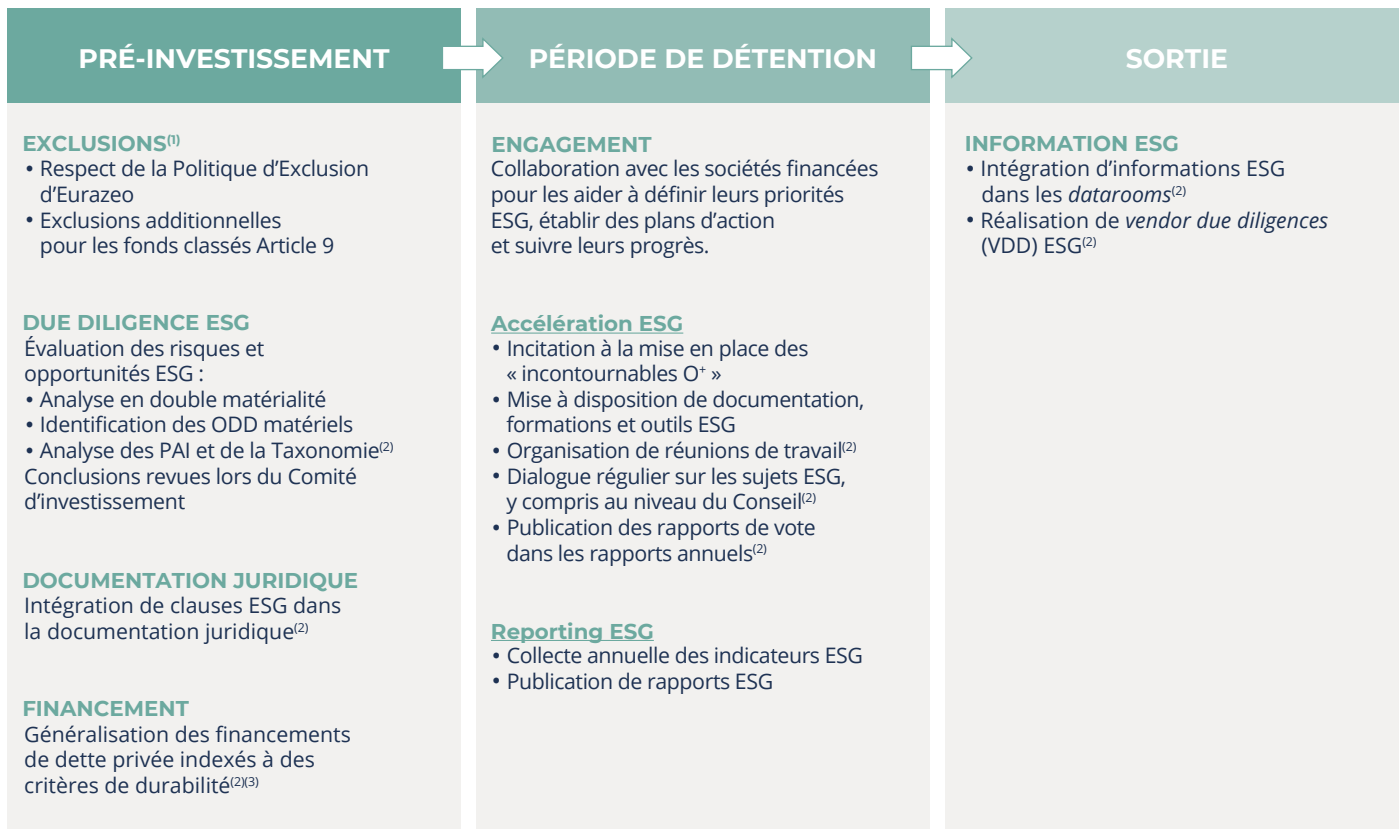
- Due diligence ESG d'acquisition (incluant, selon la pertinence : Taxonomie Européenne, critères de non-nuisances, garanties sociales minimales, ...)
- Déploiement d'une feuille de route ESG par les sociétés financées
- Mise à disposition d'une plateforme d'échange et d'accès aux ressources ESG pour les sociétés financées

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

L'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tout au long du processus d'investissement est au cœur du modèle d'affaires d'Eurazeo. Elle participe à la transformation et à la croissance pérenne des sociétés financées, et influence les décisions d'investissement, de réinvestissement ou de cession. La non prise en compte des critères ESG à chaque étape de prise de décision constitue un risque fiduciaire, réglementaire et réputationnel.

Pour répondre à cet enjeu, Eurazeo a défini une politique d'investissement responsable qui s'applique à l'ensemble de ses activités de Private Equity, de Private Debt et de Real Assets. Son respect et son déploiement sont suivis à travers un reporting d'indicateurs précis, et intégrés dans les critères de rémunération des dirigeants présentés dans la section 3.1.4.3.

Intégration ESG à chaque étape du processus d'investissement



(1) Veuillez vous référer à la Politique d'Exclusion d'Eurazeo. (2) Le cas échéant. (3) Les financements de dette privée indexés à des critères de durabilité comprennent des ajustements de marge sur le taux d'intérêt d'un prêt indexé sur la réalisation d'objectifs ESG prédéfinis.

A noter que selon la branche d'activité, le type d'investissement et le montant investi, les critères peuvent s'appliquer différemment et/ou ne pas être pertinents. Néanmoins, sont mis en oeuvre de manière systématique :

- la conformité de la cible d'investissement avec la Politique d'Exclusion d'Eurazeo ;
- la réalisation d'une *due diligence* ESG pour et avant chaque investissement ;
- la mesure de l'intégration ESG dans les modèles d'affaires des sociétés financées.

Depuis 2021, ces indicateurs font l'objet de contrôles de cohérence par un organisme tiers indépendant, PwC, dont le rapport d'assurance modéré est disponible en section 3.5.

Par ailleurs, afin de garantir le bon respect des politiques ESG, une part significative de la rémunération variable des dirigeants d'Eurazeo est adossée à ces indicateurs (voir section 3.1.4.3).

Zoom sur les spécificités liées aux fonds classés Article 9

Les fonds Eurazeo classés Article 9 suivent rigoureusement la Politique d'Investissement Responsable d'Eurazeo et mettent en oeuvre des exigences renforcées en raison de leur objectif d'investissement durable. Ces conditions sont détaillées dans la documentation constitutive des fonds, dans les publications réglementaires et dans les rapports de progrès spécifiques.

Préinvestissement

Conformité avec la Politique d'Exclusion

La démarche adoptée par Eurazeo se veut ambitieuse et équilibrée pour accélérer la transition vers une économie bas carbone et plus inclusive.

La Politique d'Exclusion d'Eurazeo formalise des restrictions d'investissement vis-à-vis de sociétés qui opèrent dans des secteurs ou qui ont des activités ayant des impacts négatifs potentiels sur l'environnement, la santé humaine ou la société. On y distingue deux catégories : des exclusions strictes et des restrictions d'investissement avec seuil.

- la première catégorie regroupe certains secteurs dont les impacts négatifs directs ou indirects sont incompatibles avec la démarche d'investisseur responsable d'Eurazeo ou ne peuvent être surmontés par une transformation des activités. Eurazeo n'investira pas dans ces secteurs. Sont notamment prohibés les investissements dans les sociétés ayant pour activité principale la production ou la commercialisation de charbon, de pétrole, de gaz, d'huile de palme ou opérant dans le secteur de la pornographie ;
- la seconde catégorie comprend des secteurs pour lesquels un seuil de matérialité est prévu. Cette approche permet d'éviter l'exclusion de sociétés dont le chiffre d'affaires sur les secteurs concernés est inférieur à 20%. Le cas échéant, Eurazeo est prêt à l'accompagner dans la transformation de ses activités à condition que les objectifs de transformation soient formalisés pour assurer la conformité dans les meilleurs délais.

La liste des secteurs inclus dans la Politique d'Exclusion est revue de manière périodique pour tenir compte des évolutions socio-environnementales.

Par ailleurs, et quel que soit le secteur économique concerné, certaines pratiques entraînent également une exclusion tels que la corruption, le blanchiment d'argent, les atteintes aux droits humains, les activités en zone de conflit et les atteintes aux principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), à savoir :

- l'atteinte à la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
- toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- le travail des enfants ;
- toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Prise en compte dans la décision d'investissement

Chaque équipe d'investissement s'assure de la conformité de la cible d'investissement avec la Politique d'Exclusion d'Eurazeo. Un outil numérique a été développé en interne pour faciliter la bonne application de cette politique. La conformité de la cible d'investissement avec la Politique d'Exclusion est revue lors du Comité d'Investissement et est un prérequis incontournable à tout financement.

Zoom sur les spécificités liées aux fonds classés Article 9

Au-delà de la conformité avec la Politique d'Exclusion d'Eurazeo, des restrictions d'investissement additionnelles peuvent s'appliquer au fonds classés Article 9 selon leur secteur et/ou leur objectif d'investissement durable.

Réalisation d'une *due diligence* ESG

Critères étudiés

Lors des phases de *due diligence*, Eurazeo a pour objectif d'identifier et d'analyser les principaux impacts et dépendances ESG de la cible d'investissement. L'approche couvre les dimensions suivantes : social, environnement, sociétal, chaîne d'approvisionnement, d'éthique et gouvernance.

Pour conduire ces analyses, Eurazeo applique le principe de double matérialité qui vise à étudier l'impact des risques ESG sur l'entreprise, ainsi que ceux que l'entreprise fait peser sur la société. L'analyse est aussi guidée par le cadre des ODD visant à identifier les contributions positives et les impacts négatifs (ou obstruction) des activités de l'investissement considéré. Eurazeo conduit cette évaluation au niveau des opérations des entreprises d'une part et au niveau de ses produits et services d'autre part.

Depuis 2021 et quand pertinent, Eurazeo évalue l'éligibilité et l'alignement des cibles d'investissement à l'aune de la Taxonomie Européenne en analysant le respect des critères techniques et critères de non-nuisance (DNSH).

Le schéma ci-dessous présente une liste non-exhaustive des critères étudiés pendant une *due diligence* ESG. Elle découle notamment des recommandations et/ou exigences liées aux initiatives, standards et réglementations suivantes :

- la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ;
- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies ;
- la Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Boards (SASB) ;
- les indicateurs d'incidences négatives inclus dans le projet des normes techniques de réglementation associées au règlement (UE) 2019/2088 (règlement « Disclosure ») ;
- les objectifs de l'Accord de Paris ;
- la Task Force on Climate-related financial Disclosure (TCFD) ;
- la Taxonomie Européenne (critères techniques et de non-nuisance et garanties sociales minimales) ;
- les principales incidences négatives (PAIs) ;
- la loi sur le Devoir de Vigilance.

ODD AFFÉRENTS		THÈMES	
ENVIRONNEMENT		Politique générale Démarche, sensibilisation/formation, prévention des risques, provisions et garanties Dérèglement climatique Sources des émissions, trajectoire de décarbonation, risques physiques et de transition, résilience, contribution	Eau Eau douce, océan, évaluation d'impact, capacité à réduire l'impact, protection Biodiversité Évaluation d'impact, capacité à réduire l'impact, protection Autres limites planétaires Évaluation d'impact, capacité à réduire l'impact, protection Éligibilité et alignement à la Taxonomie Principales incidences négatives liées aux enjeux environnementaux (10 indicateurs) ⁽¹⁾
	SOCIAL		Emploi Effectifs, évolutions, turnover et rémunérations Organisation du travail Temps de travail et absentéisme Formation Politiques, heures dispensées
SOCIÉTAL			Impact territorial, économique et social Emploi, développement local Relation avec les parties prenantes Attentes, dialogue, partenariat Mécénat d'entreprise Dons à des associations
	ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE		Loyauté des pratiques Éthique, corruption, fiscalité Santé et sécurité des consommateurs et des utilisateurs Qualité, communication, transparence Droits Humains Actions engagées



Due diligence réalisée avec une double approche de matérialité. Les critères susmentionnés ne sont appliqués que lorsqu'ils sont pertinents.

(1) Émissions de GES, empreinte carbone, intensité des émissions de GES des entreprises financées, exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles, part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable, intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité, émissions d'eau, ratio de déchets dangereux et absence d'initiatives pour réduire les émissions carbone. (2) Violation des principes du Pacte Mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales, absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales et exposition à des armes controversées (mines anti-personnelles, armes à sous-munitions, chimiques et biologiques).

La due diligence ESG peut s'appuyer sur :

- des recherches documentaires à partir d'études, référentiels sectoriels et thématiques, articles de presse sur le secteur d'activité ainsi que sur les concurrents ;
- une analyse des documents mis à disposition via la data room et
- l'analyse d'un questionnaire ESG rempli par le management de la cible d'investissement.

Selon les cas, des recherches plus approfondies peuvent être réalisées via des entretiens avec le management, des experts ou au travers de due diligences réalisées par des cabinets externes et des audits de sites.

Prise en compte dans la décision d'investissement

Les conclusions de la due diligence ESG sont incluses dans la note d'investissement du Comité d'Investissement afin d'éclairer sa prise de décision. La réalisation d'une due diligence ESG pour chaque investissement est un prérequis pour tout financement.

Clauses ESG dans la documentation juridique

Dès l'envoi des documents pré-contractuels aux investissements cibles, Eurazeo informe la société de ses engagements et de ses attentes en matière d'ESG. Ces engagements et attentes sont ensuite reflétés dans les documentations juridiques finales (pacte d'actionnaires, side letters, ...)

Les clauses sont définies selon la nature des investissements et concernent notamment les critères d'exclusions, la réalisation d'un reporting ESG annuel pour mesurer le déploiement, l'avancement et les résultats des programmes ESG ou encore la mesure du déploiement d'une stratégie de décarbonation (bilan carbone, objectifs de décarbonation, ...). En 2022, 85 % des documentations juridiques des investissements ont intégré des clauses ESG.

Objectifs ESG adossés aux financements

Après avoir indexé de manière pionnière sa ligne de crédit syndiqué à des critères ESG dès 2020, Eurazeo a négocié le premier unitranche ESG pour l'un de ses investissements. Adossée à cinq critères ESG, la marge de ce financement est ajustée annuellement en fonction de l'atteinte de ces objectifs. Depuis, cette pratique s'est généralisée pour les nouveaux investissements, toutes stratégies confondues au niveau d'Eurazeo. Plus globalement, il s'agit aujourd'hui d'une pratique répandue au sein du secteur financier, relevant progressivement l'ambition des critères ESG définis. En 2022, 55% des financements ont intégré des critères ESG. Il s'agit notamment d'une pratique standard au sein de l'activité Dette Privée avec 87% des financements intégrant des critères ESG en 2022. Les critères intégrant l'ensemble des dimensions ESG, sont adaptés aux enjeux les plus matériels de la société.

Période de détention : engagement

Eurazeo accompagne les sociétés financées pendant toute la durée de l'investissement. Selon les stratégies, cet accompagnement peut prendre des formes différentes. Néanmoins, un socle commun, détaillé ci-dessous, est mis en oeuvre avec l'ensemble des investissements. Pour assurer son déploiement, l'équipe ESG travaille en étroite collaboration avec les équipes d'investissement.

Plan de progrès : les « Incontournables O+ »

Eurazeo a développé un plan de progrès ESG qui permet aux entreprises financées d'intégrer l'ESG dans leur modèle d'affaires et de progresser au fil des années, quelle que soit leur taille ou leur maturité en la matière.

Ce plan intègre 20 « incontournables O+ » qui permettent de construire une feuille de route ESG équilibrée, complète et performante. La progression des entreprises est mesurée selon quatre niveaux - bronze, argent, or et platine - selon le nombre de critères mis en oeuvre.

Ce dispositif permet également de définir le niveau cible requis pour les entreprises dont Eurazeo est actionnaire majoritaire, soit le niveau or, en conformité avec les ambitions du Groupe et les exigences réglementaires.

Ces critères sont amenés à évoluer au fil du temps pour tenir compte des évolutions en matière d'ESG.

Le déploiement de ces critères par les sociétés de portefeuille est présenté annuellement dans le rapport de progrès O+ d'Eurazeo, et mis à disposition des différentes parties prenantes du Groupe.

Incontournables O+





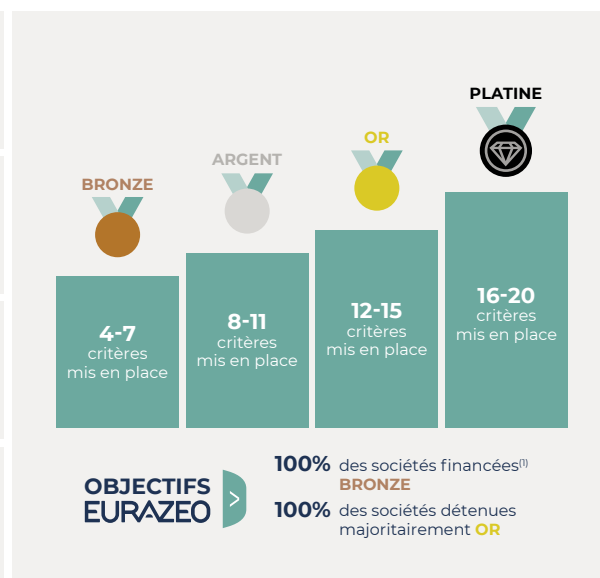
 Critères globaux	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation d'une politique ou d'une charte RSE - Nomination d'un coordinateur RSE - Définition d'objectifs RSE - Réalisation d'un reporting RSE - Évaluation des ODD
 Critères environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure de l'empreinte carbone - Mise en place d'initiatives de réduction des émissions de carbone - Définition d'une trajectoire de neutralité carbone - Formalisation d'une politique biodiversité - Formalisation d'une politique de gestion de l'eau
 Critères sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une assurance santé, vie et invalidité pour tous les employés - Mise en place d'un mécanisme de partage de la valeur pour min. 75 % des employés - 40 % du genre le moins représenté au Conseil - 40 % du genre le moins représenté à la première instance décisionnaire - Mise en place d'une démarche d'achats responsables (plan de vigilance)
 Critères de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Discussion des enjeux RSE en Conseil - 30 % de membres indépendants au Conseil - Création de Comités d'Audit et de Rémunération - Mise en place d'un programme d'éthique et de lutte contre la corruption - Intégration de critères RSE dans la rémunération variable du PDG

Tableau de bord



(1) Hors Private Funds Group.

Reporting ESG annuel

Eurazeo mesure l'intégration ESG dans les modèles d'affaires des sociétés financées à travers un reporting ESG annuel, incluant depuis 2021 les principales incidences négatives (PAIs).

Depuis 2008, Eurazeo a mis en place une campagne de reporting ESG destinée à collecter et transmettre des informations sur les principales actions ESG mises en oeuvre par les sociétés du portefeuille. Au départ déployé à ses investissements directs majoritaires, cet exercice a progressivement été déployé à l'ensemble des investissements, toutes stratégies confondues. En 2022, le reporting ESG couvre ainsi 480 sociétés (contre 320 en 2021).

Chaque année Eurazeo met à jour le référentiel de reporting pour prendre en compte les évolutions réglementaires. Les sociétés sont ensuite formées pour assurer la compréhension du référentiel. Ce dernier est mis à leur disposition sur une plateforme numérique.

Post reporting, Eurazeo, partage avec chaque société un rapport ESG consolidant l'ensemble des données collectées, une comparaison par rapport à l'historique et des données de benchmark (quand disponibles). Depuis 2021, Eurazeo calcule également une trajectoire de décarbonation illustrative pour chaque société, avec un scénario de coût du carbone associé.

Suite au reporting, des sessions de travail peuvent être organisées avec les sociétés pour échanger sur les résultats et identifier les priorités pour l'année en cours. Ces réunions sont systématiques pour les investissements majoritaire en *buyout*.

Zoom sur les spécificités liées aux fonds classés Article 9

Les référentiels de reporting des fonds classés Article 9 intègrent des indicateurs spécifiques permettant d'évaluer l'alignement des sociétés financées avec les objectifs du fonds.

Mise à disposition de ressources, d'outils et de formations ESG

Pour faciliter la compréhension et l'intégration des enjeux ESG, Eurazeo a développé en 2020 Connect, une plateforme numérique ouverte à toutes les sociétés dont il est actionnaire. Une communauté dédiée à la responsabilité permet aux dirigeants et responsables ESG des sociétés d'accéder à des documents, outils et formations qui adressent les différentes dimensions de l'ESG.

À titre d'exemple, la plateforme intègre un outil de reporting ESG, un calculateur carbone ou encore un outil d'évaluation des risques ESG des fournisseurs. Via cette plateforme, Eurazeo organise régulièrement des webinaires où des experts interviennent sur des sujets tels que le changement climatique, le numérique responsable ou les nouvelles attentes des consommateurs.

Politique de vote

Le groupe Eurazeo est un investisseur de long terme. Véritable partenaire, le Groupe entretient un dialogue régulier avec la direction des entreprises qu'il finance. Cela se matérialise en particulier lors des Conseils de Surveillance ou d'Administration. Le Groupe a adapté sa démarche de dialogue et d'engagement auprès des sociétés qu'il finance à travers des instruments de dette afin de tenir compte de sa position plus limitée dans la gouvernance de l'entreprise en tant que prêteur. Le Groupe gère majoritairement des actifs non cotés ; néanmoins s'agissant des titres négociés sur

un marché réglementé, la Politique d'engagement du Groupe s'exprime à travers la Politique de vote.

Spécificités selon les stratégies

- les fonds classés Articles 9 : le référentiel de reporting ESG intègre des questions visant à évaluer l'alignement de la cible d'investissement avec le mandat du fonds et sa capacité à réaliser l'objectif d'investissement durable ;
- les investissements minoritaires : en collaboration avec les équipes d'investissement, Eurazeo incite les sociétés à déployer les Incontournables O⁺ en mettant à disposition des sociétés l'écosystème d'outils, de services et de partenaires développé par Eurazeo ;
- la dette : Eurazeo a généralisé la mise en place de financements adossés à des critères ESG, liés au climat (décarbonation) et à l'inclusion. Ces financements constituent un outil puissant pour rallier les différentes parties autour des efforts à fournir pour atteindre des objectifs ESG ;
- les fonds de fonds : Eurazeo intègre systématiquement l'ESG dans les clauses juridiques. Eurazeo impose ainsi certains critères par le biais des sides letters, notamment la prise en compte des critères ESG dans la sélection puis la gestion des investissements, ou encore la réalisation d'un reporting ESG annuel.

Désinvestissement

Lors de la phase de cession, selon la matérialité de l'enjeu, un état des lieux ESG est réalisé et mis à disposition des acquéreurs potentiels afin de rendre compte des progrès accomplis depuis l'acquisition et de la performance extra-financière de l'entreprise cédée.

Pour ses activités *buyout*, la mise à disposition d'informations ESG en dataroom est systématique. Eurazeo vise à étendre cette pratique à l'ensemble de ses branches d'activités. Dans certains cas, Eurazeo peut faire réaliser des *vendor due diligences* ESG spécifiques par un tiers externe.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

	2022	2021
Part des acquisitions de l'année alignées avec la politique d'exclusion	100%	100%
Part des acquisitions de l'années ayant fait l'objet d'une <i>due diligence</i> ESG ⁽¹⁾	100%	100%
Part des investissements ayant répondu au reporting ESG ⁽²⁾	71%	69%

(1) Selon les branches d'activités et du type d'investissement, la *due diligence* ESG peut être internalisée et prendre la forme d'un questionnaire ESG, accompagné selon les cas d'une analyse spécifique interne ou externe. Les spécificités sont détaillées dans les notes méthodologiques en section 3.4.

(2) Hors activité Private Funds Group

3.2.2.2 EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Assurer la conformité des activités avec les réglementations locales et européennes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Multiplication et évolution des réglementations ESG nationales et européennes ■ Non convergence des différentes réglementations ■ Evolution régulière des textes d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle permanent de la bonne application des réglementations Finance Durable par l'équipe Conformité

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Formation des équipes aux réglementations ESG, notamment Finance Durable
- Veille réglementaire par les équipes juridiques et ESG
- Publications réglementaires au niveau d'Eurazeo SE et des sociétés de gestion
- Plans de contrôle mis en place par l'équipe Conformité

Au niveau de l'activité d'investissement

- Publications réglementaires au niveau des fonds

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Depuis 2020, le contexte réglementaire en matière d'ESG a fortement évolué et connaît une accélération sans précédent, notamment à travers la réglementation SFDR "*Sustainable Finance Disclosure Regulation*" et la Taxonomie Européenne. Ces réglementations s'appliquent aux sociétés de gestion d'une part, et aux fonds d'autre part. Pour assurer la veille juridique et la bonne application de ces textes, l'équipe ESG d'Eurazeo travaille en étroite collaboration avec les équipes juridique et conformité du Groupe ainsi qu'avec des conseils externes.

Le règlement SFDR

Le Règlement SFDR est entré en vigueur le 10 mars 2021. Il oblige les gestionnaires d'actifs et les conseillers en investissement à publier des informations spécifiques quant à la manière dont ils prennent en compte les risques en matière de durabilité et les principales incidences négatives de leurs produits financiers. Le règlement SFDR distingue les obligations d'information que l'on désigne par les articles les définissant :

- **Article 6** : pour les produits financiers qui peuvent prendre en compte des caractéristiques ESG sans en faire la promotion ou être le cœur de leur activité ;
- **Article 8** : pour des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques ESG. Pour Eurazeo, cela s'applique avec la politique d'exclusion, les *due diligence* ESG, le déploiement de plan de progrès ESG (ou ESG linked loans pour la dette), etc ;
- **Article 9** : pour les produits financiers qui ont un objectif d'investissement durable (ex : ETIF, ESMI, Nov Santé).

Cela implique de rédiger des documents selon un format standardisé, et de les intégrer à des publications ou documentations existantes.

La Taxonomie Européenne

L'année 2018 marque un tournant dans la réglementation ESG avec le lancement de la Taxonomie Européenne. Pour la première fois, l'UE publie un système de « classification verte », qui reconnaît comme vertes ou « durables sur le plan environnemental » les activités économiques qui contribuent à au moins un des objectifs climatiques et environnementaux de l'UE, sans nuire de manière significative à l'un de ces objectifs et tout en respectant des garanties sociales minimales.

Pour les fonds classés Article 6, cela se traduit par :

- une mention réglementaire intégrée aux règlements des fonds, et mise à jour selon les évolutions des textes d'application ;
- une mention réglementaire intégrée aux rapports annuels de gestion des fonds.

Pour les fonds classés Article 8 et 9, cela se traduit par :

- les annexes précontractuelles SFDR dûment complétées intégrées aux règlements des fonds, et mise à jour selon les évolutions des textes d'application ;
- les *templates* périodiques SFDR intégrés aux rapports annuels de gestion de chaque fonds ;
- les principales incidences négatives (PAIs) calculées depuis 2022 sur les données 2021, et communiquées annuellement aux LPs ;
- les informations spécifiques mises à disposition des LPs par le biais du site internet du Groupe.

Pour le Groupe Eurazeo cela se traduit par :

- la publication dès 2021 d'une mise à jour du « Principal Adverse Impact (PAI) statement » sur le site internet ;
- la publication des informations requises par la réglementation finance durable de l'UE sur le site internet.

En 2022, Eurazeo s'est doté d'un outil spécifique pour mesurer et calculer l'éligibilité et l'alignement des activités de ses investissements à la Taxonomie Européenne. L'éligibilité a été calculée pour l'ensemble des fonds classés Article 8 et 9, et les sociétés assujetties à la NFRD. L'alignement a été calculés pour les fonds classés Article 9. Les résultats de l'éligibilité des activités d'Eurazeo sont détaillés en section 3.2.6.

La loi Energie Climat

L'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (dite "LEC") requiert des sociétés de gestion de portefeuille qu'elles mettent à la disposition de leurs souscripteurs et du public un document retraçant leur politique sur la prise en compte dans leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Le Groupe Eurazeo publie annuellement les informations requises par l'article 29 de la loi Energie-Climat dans un rapport dédié, disponible sur le site internet de la société.

Les directives NFRD et CSRD

La "Non-Financial Reporting Directive" (NFRD) est en cours de révision et sera remplacée en 2024 par la "Corporate Sustainability Reporting Directive" (CSRD). La CSRD fixe des normes et obligations sur le reporting extra-financier. Elle impose notamment de suivre et de publier, en sus du bilan financier, un bilan extra-financier. Son objectif est d'améliorer la précision et la fiabilité des informations et de les uniformiser dans un rapport édité selon un standard européen.

La CSRD introduit également le concept de double matérialité et l'obligation de communiquer sur les incidences des activités de l'entreprise sur la population et le climat, et la manière dont les questions de durabilité influent sur l'entreprise.

Le périmètre d'application de la CSRD évolue par rapport à la NFRD. Cette dernière s'appliquait uniquement aux grandes entreprises de plus de 500 salariés. La CSRD s'appliquera progressivement aux entreprises de plus de 250 salariés (dès 2025 sur l'exercice 2024) puis aux PME cotées de plus de 50 salariés.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

	2022	2021
Part des fonds en levée ou en cours de déploiement classés Article 8 et Article 9 ⁽¹⁾	90%	83%
Part des fonds classés Article 9 dont les indicateurs de durabilité sont vérifiés par un tiers indépendant	100%	100%

3.2.2.3 QUALITÉ DE LA DONNÉE ESG

Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Capacité à calculer et publier les indicateurs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données incomplètes ■ Données éronnées 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôles de cohérence par échantillonnage

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Définition et formules de calcul alignées avec les cadres réglementaires
- Utilisation de cadres de reporting de référence
- Boucles de vérification des données

Au niveau de l'activité d'investissement

- Formation au reporting ESG des équipes internes et des sociétés de portefeuille

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Les enjeux extra-financiers ont un impact croissant sur la performance des entreprises. Il est nécessaire de pouvoir les piloter de plus en plus finement, d'où l'importance accrue accordée à la qualité des données. La grande majorité des sociétés financées par Eurazeo étant assujetties aux exigences de publication extra-financières par transparence (i.e. du fait des exigences réglementaires s'appliquant à Eurazeo), un travail important de sensibilisation et formation doit être entrepris par Eurazeo pour que les entreprises soient en capacité de produire des données de qualité. Des outils, un accompagnement par des experts externes, ainsi qu'un processus de vérification et d'amélioration continue sont mis en place dans cet objectif.

(1) Fonds en phase d'investissement ou en cours de levée, hors Private Funds Group

Précision et définition des référentiels de reporting ESG

Dès la préparation du reporting ESG, Eurazeo définit clairement chaque indicateur pour s'assurer de la bonne compréhension du référentiel par les répondants. Dans le cas d'indicateurs à calculer par la société, les formules sont finement détaillées. Tout au long de la campagne de reporting, l'équipe ESG et les équipes d'investissement assurent le dialogue avec les sociétés.

Le référentiel de reporting d'Eurazeo est mis à jour annuellement pour refléter les évolutions réglementaires et s'aligner sur les standards internationaux les plus exigeants.

Source des données

Eurazeo utilise une plateforme en ligne pour permettre aux sociétés de répondre au reporting ESG. Lorsque disponibles, les données de l'année précédente sont indiquées ainsi que la variation entre la nouvelle donnée renseignée et la donnée N-1.

Eurazeo estime l'empreinte carbone de l'ensemble de son portefeuille à partir d'un proxy du chiffre d'affaires croisé avec le

secteur d'activité. La source de donnée a été sélectionnée après une étude approfondie des différents fournisseurs de données. Les données estimées sont remplacées par les données réelles des sociétés dès lors qu'un bilan carbone a été réalisé.

Evaluation de la cohérence de la donnée

Eurazeo a mis en place des processus de vérification – algorithmiques et humains - de la donnée pour en améliorer la qualité. En cas d'incohérences ou de doutes sur la complétion d'un indicateur, la société émettrice de la donnée est contactée pour justifier ou mettre à jour l'indicateur en question.

Zoom sur les spécificités liées au fonds Article 9

Eurazeo déploie des audits spécifiques pour chacun de ses fonds classés Article 9. Dès la définition des objectifs du fonds, les méthodologies et indicateurs sont définis, puis vérifiés annuellement par des tiers externes indépendants et spécialisés.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

	2022	2021
Part des indicateurs ESG calculés sur la base de données réelles	97%	Non communiqué
Part des fonds classés Article 9 dont les indicateurs de durabilité sont vérifiés par un tiers indépendant	100%	100%

3.2.2.4 INTÉGRATION DE L'ESG À CHAQUE ÉTAPE DE LA RELATION CLIENT

Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Assurer la prise en compte de l'ESG tout au long de la relation client	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Multiplication des demandes clients ▲ Diversités des engagements vis-à-vis des clients 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Contrôle permanent par les équipes Juridique et Conformité

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- ▲ Formation des équipes *Investment Partners*
- ▲ Mise à disposition des reporting incluant des données ESG
- ▲ Standardisation des éléments de réponses aux questionnaires
- ▲ Prise en compte des préférences extra-financières des clients au moment de l'entrée en relation

OBJECTIFS	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS
Promouvoir l'investissement responsable	▲ Développement et commercialisation de fonds classés Article 9

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

La manière dont Eurazeo et ses employés interagissent avec leurs investisseurs est un facteur clé du succès du Groupe. Eurazeo s'adresse à différents types d'investisseurs à travers le monde et vise à construire des relations de long terme avec eux.

La Politique de Marketing et de Ventes Responsables définit les valeurs, les principes et les lignes directrices qui guident les activités de marketing et de vente chez Eurazeo. Eurazeo attend de tous ses employés qu'ils mènent des activités de marketing et de vente en conformité avec les normes éthiques, commerciales et légales applicables.

Période de levée de fonds

Les équipes marketing et vente d'Eurazeo gèrent la relation avec les investisseurs potentiels en période de levée de fonds. En amont de l'investissement, les *due diligences* intègrent presque systématiquement des questions ESG. Dans certains cas, des *due diligences* ESG dédiées peuvent être organisées. Eurazeo utilise les questionnaires de diligence raisonnable fournis par ILPA, standard de référence du marché, qui contiennent une section exhaustive sur les questions ESG.

De manière systématique, des informations ESG sont ajoutées dans les datarooms. Elles fournissent des informations sur Eurazeo SE d'une part et les sociétés de gestion et les fonds concernés d'autre part.

En parallèle, Eurazeo applique également un processus de sélection aux opportunités de levées de fonds. A titre d'exemple Eurazeo n'accepte pas les souscriptions des organisations ayant leur siège dans les pays figurant sur la liste des juridictions à haut risque du GAFI-FATF.

Période d'investissement

L'équipe Service Clients d'Eurazeo assure la relation avec les investisseurs pendant la période d'investissement. A ce titre, elle répond aux interrogations des investisseurs, les accompagne dans les processus de souscription et de rachat de parts et les tient informés des performances des fonds.

Dans le cadre des évolutions réglementaires en matière d'ESG, notamment avec l'entrée en vigueur de la SFDR, le rôle de l'équipe Service Clients d'Eurazeo évolue pour intégrer ces nouveaux enjeux. En étroite collaboration avec l'équipe ESG, elle est en charge de

Résultats et indicateurs de performance

répondre aux questionnaires de reporting et met à disposition des investisseurs, de manière proactive, les informations ESG afférentes aux fonds.

Dialogue avec les investisseurs

Eurazeo communique régulièrement avec ses investisseurs au sujet de l'ESG, lors de l'Annual General Meeting, au travers de la publication de son Document d'Enregistrement Universel, Rapport de progrès O*, ou de rapports de fonds dédiés. Des échanges ad-hoc sont également organisés. Une session dédiée à l'ESG est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Eurazeo.

Développement de produits ESG

90% des fonds Eurazeo actuellement en cours de levée ou déploiement sont classés Article 8 ou Article 9 selon le Règlement SFDR (au 31/12/2022). Eurazeo déploie également des fonds dédiés au climat (voir Section 3.1.2.) et à l'inclusion (voir Section 3.1.3.).

	2022	2021
Nombre de rendez-vous ESG organisés avec les investisseurs	44	Non communiqué

3.2.3 CONSÉQUENCES SOCIALES

3.2.3.1 INTRODUCTION

Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

Eurazeo a identifié trois grands enjeux liés aux conséquences sociales au niveau de son activité :

- conditions de travail et liberté d'association ;
- égalité de traitement ;
- attractivité et employabilité.

Les risques et opportunités ainsi que les politiques et procédures associés à ces enjeux sont décrits au sein de sections dédiées de ce document.

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Le Groupe s'est attaché à mettre en place un dialogue constructif et un cadre de travail qui permettent de promouvoir le respect et le bien-être de chacun de ses collaborateurs. Le groupe Eurazeo propose donc un panel de dispositifs suivant :

■ conditions de travail et liberté d'association

Eurazeo s'engage à construire un dialogue social et à assurer le respect de la liberté d'association et leur représentation, via la mise en place d'un Comité Social et Economique (CSE) et la représentation des collaborateurs au Conseil de Surveillance. Depuis 2019, Eurazeo a signé la charte sur le télétravail qui a été généralisée et adaptée en 2021.

Eurazeo veille au bien-être de ses collaborateurs, en aménageant ses infrastructures et locaux, en mettant à disposition un espace de travail sécurisé, en construisant des espaces de bien-être adaptés, en mesurant les risques psychosociaux ;

■ égalité de traitement

Eurazeo s'attache à prohiber toute forme de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances, que ce soit lors des recrutements, du développement des collaborateurs, ou lors de leurs activités quotidiennes ;

■ attractivité et employabilité

Le Groupe se mobilise afin de développer l'employabilité de l'ensemble de ses collaborateurs au travers d'un programme de formation, de développement et évaluation des compétences, d'identification de hauts potentiels, et de plans de successions.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

	2022	2021
Effectif total	431	347
Effectif permanent	421	338
Part des femmes dans l'effectif permanent	47 %	43 %
Part des cadres dans l'effectif permanent	99 %	85 %
Part de l'effectif non permanent sur l'effectif total ⁽¹⁾	2 %	3 %

Le taux de couverture pour Eurazeo en 2022 est de 100 %.

(1) L'effectif total rassemble l'effectif permanent (salariés en CDI) et l'effectif non permanent (salariés en CDD).

Eurazeo calcule le *turnover* (taux de départ) qui s'élève, pour 2022, à 9,59% contre 9,71% en 2021.

3.2.3.2 CONDITIONS DE TRAVAIL ET LIBERTÉ D'ASSOCIATION



Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
<p>Promouvoir le respect des droits fondamentaux et la fourniture d'emplois décents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méconnaissance des lois et des réglementations locales et internationales ■ Recours à des sous-traitants dans des pays à risques ■ Secteur d'activité à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée ■ Activité industrielle dans des pays à risques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluation des mesures prises pour assurer le respect de la réglementation (ex. : heures travaillées) et des conditions de travail décentes pour l'ensemble des collaborateurs (ex. : signatures d'accords) ■ Étude de la précarité (ex. : employés non permanents, temps partiel...) ■ Mesure de l'engagement (ex. : baromètre social)
<p>GESTION DU RISQUE</p> <p>Au niveau d'Eurazeo</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Formalisation et déploiement d'un Code de conduite ■ Réalisation d'un baromètre social tous les trois ans ■ Mise en place d'une ligne d'alerte éthique <p>Au niveau de l'activité d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Due diligences</i> d'acquisition : intégration des aspects sociaux (voir section 3.1.4) 		
OBJECTIFS	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS	
<p>Offrir aux collaborateurs des conditions de travail favorisant leur engagement et leur performance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Être attentif aux conditions de travail des salariés, au-delà des contraintes légales, génère du bien-être, un engagement plus fort et renforce l'attractivité en tant qu'employeur 	

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Eurazeo, en tant qu'employeur, est le garant d'un environnement de travail sain et stimulant pour l'ensemble de ses collaborateurs, dans le respect de la dignité de l'individu. Eurazeo est particulièrement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs et s'engage à assurer le respect de la liberté d'association et la représentation de ses collaborateurs, et ce en conformité avec le droit du travail applicable. Les politiques sur ces thématiques sont mises en place par la Direction des Ressources Humaines ainsi que la Direction des Risques.

Chez Eurazeo, neuf accords collectifs ont été signés : Compte Epargne Temps, Télétravail, Congés divers, Organisation et durée du travail, Retraite complémentaire et supplémentaire, Santé et Prévoyance, Participation, PEE et PERCO.

Chez Eurazeo, le dialogue repose sur la proximité entre la Direction et les collaborateurs et sur la capacité à mener des discussions dans un climat de confiance et de transparence. Les dispositions existantes sont les suivantes :

- deux salariés sont membres du Conseil de Surveillance d'Eurazeo ;
- 100% des collaborateurs en France sont représentés par des Comités Sociaux et Economiques (CSE) relatifs à chaque entité juridique (Eurazeo SE, EMC, EIM).

Eurazeo est attentif à la mise en place de politiques et d'actions favorisant le dialogue social. Ainsi les Comités Sociaux et Economiques (CSE) tiennent des réunions mensuelles systématiques permettant un dialogue continu, et une expression collective des collaborateurs permettant la prise en compte de leurs intérêts. Les CSE abordent notamment les sujets suivants : Plan d'Épargne Entreprise, intéressement, index Femme/Homme, nouvelles organisations du travail, préparation d'événements festifs, etc.

Eurazeo est particulièrement attentif aux conditions de travail. Le Groupe construit un environnement de travail stimulant, collaboratif et inclusif, vecteur de performance et de développement des talents. Ainsi, sensible à l'équilibre de ses collaborateurs, Eurazeo propose des dispositifs qui favorisent leur épanouissement personnel et professionnel :

- charte de télétravail créée en 2019 et adaptation du dispositif de télétravail en réponse à l'évolution de la situation sanitaire en 2021 ;
- flexibilité d'organisation du travail, permettant une responsabilisation et une organisation du travail adaptée à chacun ;
- nouveaux modes de travail collaboratifs : bureaux partagés privilégiant le partage de connaissances entre jeunes talents et collaborateurs expérimentés ;
- aide aux jeunes parents, financement à hauteur de 100% de la réservation de berceau en crèche, mise à disposition de chèques CESU afin de faciliter le quotidien des collaborateurs ;
- espaces dédiés aux échanges, à la créativité, à la détente, au bien-être ;
- bureaux ergonomiques et adaptables et mise à disposition d'outils informatiques ;
- locaux spacieux, modernes et éco-responsables ;
- activités sportives : salle de sport, cours collectifs, participation à des événements inter-entreprises, partenariat avec des clubs de sport donnant accès à de nombreux cours de sport ;
- événements internes pour favoriser la proximité entre tous ;
- petit-déjeuners ;
- webinars de sensibilisation sur la santé et le bien-être au travail (ex. : naturopathie) ;
- accès au CSE et / ou une plateforme donnant accès à de nombreuses réductions.

Le Groupe cultive une relation d'écoute des collaborateurs. En leur donnant la parole, des idées d'aménagement des espaces et d'organisation du travail émergent, permettant de co-construire un environnement de travail sain. Preuve de cette volonté, Eurazeo réalise régulièrement des enquêtes internes. En 2019, 90 % des collaborateurs ont participé à l'enquête d'engagement en témoignant un taux d'engagement global de 8.3/10.

Les réorganisations de l'entreprise, actuelles ou passées (rachats ou fusions avec d'autres entreprises), leurs impacts et leurs risques et changements sont discutées au sein du Comité Social et économique.

En 2019, un accord relatif à l'aménagement du temps de travail a été signé. Il a pour but d'organiser et d'encadrer les différents modes d'aménagement du temps de travail applicables. Il encadre également la mise en place d'un compte épargne temps (CET) permettant aux salariés de gérer différemment leur droit au repos, en leur permettant notamment d'accumuler les jours de repos non pris afin de pouvoir financer un congé ou une épargne retraite.

En 2021, plus de 85 % des collaborateurs ont participé à une enquête visant à identifier les nouvelles méthodes de travail et d'aménagement de l'espace.

En outre, Eurazeo a la volonté d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être de ses collaborateurs en respectant les dispositions légales en vigueur, la prévention des risques sanitaires et professionnels. Chaque collaborateur doit intégrer la dimension santé et sécurité dans son comportement en respectant les consignes et en alertant sur tout risque éventuel qu'il aurait repéré.

Étant donné la nature de l'activité d'Eurazeo, la probabilité d'occurrence d'accidents graves sur le lieu de travail est très limitée. Le risque santé-sécurité au travail est évalué chaque année dans le Document unique d'évaluation des risques où aucun risque de niveau « élevé » n'a été identifié.

Eurazeo a mené en 2018 une étude sur les risques psychosociaux (RPS) dans ses locaux à Paris. Pour cela, un diagnostic a été réalisé en 2018 à l'aide d'un outil d'autoévaluation développé à partir des travaux d'organismes de référence tels que l'INRS. L'impact des RPS sur l'entreprise et les salariés a été évalué à un niveau faible. Deux composantes sont à un niveau de risque modéré : l'intensité et le temps de travail. Des sensibilisations sont régulièrement menées sur ces sujets. Les membres du CSE ont été formés sur les risques psychosociaux au travail, formation qui a été renouvelée en avril 2021, à la suite du renouvellement du mandat du CSE. Ainsi, ils sont aptes à identifier les signes d'alerte en cas de stress chronique ou d'épuisement professionnel chez un collaborateur.

Dans le cadre de la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUER) (obligatoirement mis à jour une fois par an), Eurazeo a fait appel à une société externe, avec la visite d'un expert-prévention, habilité IPRP par la DREETS, de façon à être accompagné. Ceci a permis d'identifier et de hiérarchiser les risques pouvant générer des accidents du travail ou des maladies professionnelles ainsi que d'identifier les leviers d'actions préventifs et curatifs.

Eurazeo analyse une fois par an le taux d'absentéisme ainsi que le taux d'accidents du travail, les deux taux sont autour d'un pourcent. Outre cela, Eurazeo analyse les raisons des départs de ses collaborateurs, de façon à détecter les potentiels liens entre une surcharge mentale, du stress, ou des problèmes de management. Eurazeo établit les éventuelles actions à mener auprès de ses collaborateurs sur la base de ces éléments.

Eurazeo veille à la construction d'un échange sur la charge de travail, lors de l'évaluation de fin d'année entre le collaborateur et son manager. Le Groupe mène également des actions de sensibilisation et de prévention sur la santé physique et mentale au travail.

En lien avec les mesures déjà mises en place en 2020 et en réponse à l'évolution de la situation sanitaire en 2021 et 2022, Eurazeo a continué à mettre en place un certain nombre de dispositions afin d'assurer la santé et la sécurité de chacun :

- mise en place d'un protocole sanitaire précis et en adéquation avec les recommandations gouvernementales ;
- mise à disposition de masques et gels hydroalcooliques ;
- création d'une cellule de suivi des cas contacts et positifs ;
- échanges réguliers et relation étroite avec le médecin du travail.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

	2022	2021
Temps de travail (en % de l'effectif permanent)		
Part des salariés à temps plein	97 %	99 %
Part des salariés à temps partiel	3 %	1 %
Conditions de santé et sécurité (effectif permanent et non permanent)		
Taux d'absentéisme	1,3 %	0,8 %
Salaires effectifs, durée et organisation du temps de travail		
Part de l'effectif bénéficiant d'un dispositif assurance santé	100 %	100 %
Part de l'effectif bénéficiant d'un dispositif d'assurance accidents de la vie	100 %	100 %

Le taux de couverture pour Eurazeo en 2022 est de 77-100 %.

Taux d'absentéisme = nombre de jours d'absence rémunérés ou non/nombre de jours théoriques travaillés. Le taux d'absentéisme est calculé sur l'effectif total (effectifs permanent et non permanent).

3.2.3.3 ÉGALITÉ DE TRAITEMENT



Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Éviter toute discrimination	<ul style="list-style-type: none"> ■ Processus de recrutement manquant de transparence et d'égalité ■ Manque de diversité au sein des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Étude des politiques de lutte contre les discriminations et de promotion des diversités ■ Analyse et suivi de la diversité dans les instances de gouvernance et parmi les collaborateurs

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Formalisation et déploiement d'un Code de conduite
- Suivi annuel des indicateurs de mixité
- Mise en place d'une ligne d'alerte éthique
- Promotion de la mixité au sein des organes de gouvernance et de direction
- Formalisation et déploiement d'une charte et d'une politique Diversité, Équité et Inclusion (DEI)
- Mises à jour des processus RH en apportant une attention particulière sur les aspects de la Diversité, Équité et Inclusion

Au niveau de l'activité d'investissement

- Due diligences d'acquisition : intégration des critères de mixité (voir section 3.1.4)
- Suivi annuel des indicateurs de mixité au niveau à travers le reporting ESG
- Mesure des principales incidences négatives (PAIs) relatives à la mixité

OBJECTIFS	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS
Garantir une diversité des talents	<ul style="list-style-type: none"> ■ La diversité des talents est un facteur clé pour une croissance innovante et durable

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Depuis 2015 un Code de conduite (disponible sur www.eurazeo.com) doit systématiquement être signé par l'ensemble des collaborateurs. Ce Code prohibe toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, la nationalité, l'origine sociale, la situation de famille, la religion, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, l'état de santé, la situation de handicap, l'état de grossesse, l'appartenance syndicale ou les

opinions politiques. Ainsi, Eurazeo entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois et règlements en vigueur, en s'attachant à promouvoir la diversité et prohiber toutes les formes de discrimination et harcèlement. Eurazeo favorise l'égalité des chances pour ses collaborateurs et candidats en matière de recrutement, d'accès à la formation, de rémunération, de protection sociale et d'évolution professionnelle.

Eurazeo a mis en place une ligne d'alerte éthique pour signaler les comportements contraires aux principes du Code de conduite et aux lois en vigueur. Celle-ci permet à tous les collaborateurs, de façon confidentielle, d'exercer leur droit d'alerte pour signaler les situations avérées ou potentielles de violation du Code de conduite, notamment en relation avec des faits de discrimination.

Pour répondre aux recommandations du code AFEP-MEDEF, Eurazeo s'engage à mettre en place sa politique de mixité appliquée aux instances dirigeantes. De plus, dans le cadre de la stratégie ESG O³ lancée en 2020 et des défis pour une économie plus inclusive, un certain nombre d'objectifs et d'actions ont été annoncés afin de répondre à l'enjeu de l'égalité professionnelle. Des outils de mesure spécifiques (KPIs) ont été proposés, afin de mesurer et suivre son engagement.

Parce que la Diversité, l'Équité et l'Inclusion représentent un enjeu sociétal mais aussi un levier d'amélioration de la performance, Eurazeo s'attache à créer les conditions d'une représentation toujours plus importante des femmes au sein de ses équipes, notamment équipes dirigeantes.

La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes chez Eurazeo se traduit par le déploiement :

- d'une charte et d'une politique Diversité, Équité et Inclusion (DEI) ;
- d'objectifs chiffrés fixés par la Direction Générale ;
- de processus Ressources Humaines prenant en compte la dimension femmes/hommes ;
- d'accords favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- d'un programme DEI sous la forme d'un groupe de travail ouvert à tous les collaborateurs ;
- d'actions de sensibilisation et de formation.

Eurazeo poursuit son engagement en matière de mixité et de parité au travers de diverses actions :

- promotion des candidatures féminines dans le processus de recrutement. Ainsi, l'équipe RH demande systématiquement aux cabinets de recrutement de proposer autant de femmes que d'hommes pour les postes ouverts, en particulier pour les niveaux « sorties d'école » où les femmes sont autant représentées que les hommes. Eurazeo est d'ailleurs impliqué dans des événements *Outreach* qui ont pour but de promouvoir le métier du Private Equity auprès des étudiant(e)s de différentes écoles. En 2022, des membres de Eurazeo ont participé à 2 des 10 événements *Outreach* organisés par l'association LEVEL 20 (2 événements parmi les 10 ayant été décalés en 2023, Eurazeo a participé à un événement début 2023 et un 4ème est prévu plus tard dans l'année) ;
- diversification des candidats, via un partenariat avec Mozaïk RH, association qui accompagne les entreprises dans leurs recrutements de profils plus divers, la mise en place de pratiques inclusives et la formation des collaborateurs en termes de DEI et recrutement ;
- mobilisation aux côtés des services "Égalité des chances" des écoles partenaires afin de démocratiser l'accès aux métiers de la finance et du Private Equity ;
- engagement à proposer des politiques de congés co-parental (applicable pour tout parent, père ou parents du même sexe) et maternité favorisant la parentalité. Pour le congé maternité, Eurazeo propose en France, en plus de la réglementation, 45

jours couverts à 100% ou 90 jours couverts à 50% ainsi que 45 jours pour un congé allaitement pour Eurazeo SE et 6 semaines pour EIM. Pour les entités internationales, le congé maternité est de 20 à 22 semaines couvert à 100%, quelle que soit la réglementation locale. Le congé co-parental est également flexible : il est de 6 semaines dans toutes les entités (soit deux semaines de plus que ce que demande la réglementation française), couvert à 100%. Eurazeo s'engage à donner plus de flexibilité d'organisation aux collaborateurs, que ce soit via la pratique du télétravail (charte mise en place avant la crise sanitaire Covid-19 et élargie depuis), du financement à hauteur de 100 % de la réservation de berceau en crèche, de la mise en place du don de congés pour enfant malade ou bien de la distribution de chèques CESU afin de faciliter le quotidien de la famille ;

- développement d'une campagne de sensibilisation, et de formation aux biais cognitifs notamment de « sexisme ordinaire ». En 2021, le Groupe a mis en place une conférence ouverte à tous sur le sujet des « Stéréotypes de genre et biais cognitifs au travail ». En 2022, l'équipe DRH a organisé et animé un webinaire ouvert à tous les collaborateurs afin de présenter les avancements et nouvelles actions à lancer par Eurazeo en matière de DEI ;
- renforcement des programmes de formation. Eurazeo souhaite offrir à ses collaboratrices la possibilité de réaliser tout leur potentiel, et répondre à leurs besoins et attentes en matière de développement. En ce sens, le Groupe déploie des programmes de formations portant sur les compétences techniques et comportementales. Eurazeo s'engage également dans le développement de ses collaborateurs par le déploiement d'une plateforme de *learning digital* leur permettant de s'informer et de se former à tout moment ;
- élargissement des accompagnements personnalisés avec des coachs externes, ainsi que des programmes de *cross-mentoring* spécifiques aux femmes au sein de l'industrie du Private Equity (via le *sponsorship* de LEVEL 20). Une attention particulière est donnée aux femmes aux moments clés de leur carrière : par exemple lors du retour de congé maternité ou bien lors des promotions.

Outre les actions internes à l'entreprise et face au constat quotidien du manque de parité et de diversité dans le secteur du capital-investissement, Eurazeo se mobilise depuis de nombreuses années pour encourager la mixité et le leadership au féminin, ainsi que l'inclusion sociale, avec l'objectif de faire évoluer les pratiques dans l'ensemble de son écosystème et de montrer l'exemple. A ce titre, Eurazeo souhaite renforcer son implication dans le réseau LEVEL 20. Eurazeo a également manifesté son engagement au travers des signatures de la charte SISTA en 2019, de la Charte pour la Diversité, initiée par l'association France Invest en 2020, ainsi que de la charte « Diversity in Action » de l'ILPA (*Institutional Limited Partners Association*), en 2021. Enfin, Eurazeo soutient l'initiative en faveur de l'inclusion sociale au sein des start-ups, #TechYourPlace, depuis 2022, et participe activement à la Commission Talents & Diversité de France Invest.

L'ensemble des actions menées par Eurazeo pour promouvoir la parité et la mixité portent leurs fruits et ont été reconnues par l'association France Invest : celle-ci a octroyé en 2022 le Grand Prix de la société de gestion menant la politique la plus active en matière de mixité dans les équipes d'investissement à Eurazeo.

Eurazeo va au-delà des enjeux de parité et d'inclusion sociale, en favorisant l'emploi pour les personnes en situation de handicap, via

diverses actions : lors du processus du recrutement considérer tous les candidats avec un handicap dont le profil correspond au poste demandé, accompagner les salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Partage de la valeur

Afin d'assurer une égalité de traitement et partage de la valeur au sein d'Eurazeo, le Groupe a choisi d'associer ses collaborateurs à la réussite et la bonne marche de la société par la mise en place d'un accord d'intéressement qui est renouvelé tous les trois ans. La société Eurazeo SE a conclu son premier accord d'intéressement en 1998 qui est renouvelé tous les trois ans. L'accord d'intéressement d'Eurazeo SE a été renouvelé en 2022 et s'applique aux exercices

2022 à 2024. Ce dispositif est facultatif pour les entreprises, et Eurazeo a par ailleurs choisi d'utiliser l'ensemble des possibilités offertes par la loi PACTE au bénéfice des collaborateurs. L'abondement associé à cet intéressement atteint le maximum prévu par la loi.

En 2021, Eurazeo a en outre procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés éligibles, avec un taux de participation de plus de 91 %.

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est revu au début de chaque année, il est également accompagné par le suivi des indicateurs clés au niveau Groupe.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est présenté au début de chaque année, il est accompagné par un suivi des indicateurs clés au niveau Groupe, et l'identification de nouvelles mesures visant à réduire les inégalités professionnelles.

Constat sur l'égalité professionnelle à fin 2022 :

- le Directoire, formé de 6 membres, est dirigé par une femme, Présidente du Directoire de la société, Madame Virginie Morgon ;
- les femmes représentent 32 % des équipes dirigeantes⁽¹⁾, - contre 10 % des femmes occupant les positions seniors dans l'industrie du Private Equity (PE) selon l'Etude 2021 de BVCA / LEVEL 20. Elles sont notamment à la tête d'un grand nombre de départements (RH, ESG, Affaires Financières, Consolidation, Comptabilité, Communication, Droit Boursier et Compliance, Juridique M&A) ;
- les femmes sont représentées à hauteur de 35 % au sein des équipes d'investissement (au-dessus de la moyenne de l'industrie du PE qui se situe à 20 % selon l'étude 2021 BVCA/LEVEL 20).

En complément de ses réalisations, Eurazeo dresse ses objectifs à horizon 2030 :

- taux de 40 % du genre le moins représenté dans les équipes dirigeantes, d'ici 2030 ;
- écart de moins de 20 % entre les deux genres dans l'ensemble des effectifs d'ici 2030 ;
- atteindre un écart de rémunération non ajusté femmes-hommes (*unadjusted pay gap*) de 13 % d'ici 2030 ;

- les femmes représentent 47% de l'effectif (contre 38 % dans l'industrie du PE selon l'Etude 2021 de BVCA / LEVEL 20) ;
- Eurazeo répond à la loi Copé-Zimmermann (40 % de genre le moins représenté dans les conseils d'administration), comme en témoigne les 42 % de femmes dans son Conseil de Surveillance.

Index de l'égalité femmes-hommes (Pénicaud-Schiappa)

- l'index de l'égalité femmes-hommes (Pénicaud-Schiappa) d'Eurazeo SE est de 93/100, soit 18 points au-delà des 75/100 réglementaires, et se décompose ainsi :
 - écart de rémunération : 33 (35 en 2021),
 - écarts d'augmentations individuelles : 35 (35 en 2021),
 - pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité: 15 (15 en 2021),
 - nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 (5 en 2021).

	2022	2021
Mixité (effectif permanent)		
Part des femmes	47 %	44 %
Part des femmes dans l'effectif permanent cadre	47 %	43 %
Ecart salarial moyen H/F ⁽¹⁾	26 %	Non communiqué
Part des femmes dans le CS ou le CA ⁽²⁾	42 %	42 %
Part des femmes dans la première instance de direction ⁽³⁾	17 %	17 %

Le taux de couverture pour Eurazeo en 2022 est de 100 %.

(1) Hors Kurma. Kurma : 55%

(2) Conseils de Surveillance (CS) ou d'Administration (CA).

(3) Chez Eurazeo, le premier organe de décision est le Directoire, composé de six membres à fin 2022.

(1) La mention équipe dirigeante comprend les Managing Partners, Partners, Managing Directors et directeurs de départements Corporate.

3.2.3.4 ATTRACTIVITÉ ET EMPLOYABILITÉ



Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Disposer des talents nécessaires à la croissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Non-identification des besoins de compétences et des talents ■ Incapacité de rétention et d'attraction des talents ■ Politiques de recrutement et de formation inadaptées ou insuffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Étude du nombre de postes ouverts et non pourvus ■ Analyse des dispositifs d'évaluation des performances, de formation et de partage de création de valeur

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Suivi annuel des indicateurs spécifiques
- Mise en place des processus RH adaptés
- Association des collaborateurs à la création de valeur ou aux résultats de l'entreprise

Au niveau de l'activité d'investissement

- Due diligences sociales avant acquisition : analyse des postes vacants et des dispositifs de fidélisation (voir section 3.1.4)
- Suivi annuel des indicateurs de d'attractivité et d'employabilité à travers le reporting ESG

OBJECTIFS

S'assurer que les compétences des collaborateurs contribuent dans la durée à la performance de l'entreprise

FACTEURS D'OPPORTUNITÉS

- La mise en place d'une politique de recrutement et d'intégration évoluant vers des dispositifs de formation et d'évolution de carrière est essentielle pour fidéliser les collaborateurs

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Le développement individuel de chaque collaborateur est une condition nécessaire au succès collectif. Eurazeo associe ses collaborateurs à son développement et encourage la participation de chacun à des formations individuelles ou collectives, à des sessions de coaching ou mentorat, car Eurazeo est convaincu de l'importance de favoriser la gestion de carrière ainsi que les formations de ses employés. En 2023, Eurazeo souhaite aller plus loin et faire de ses collaborateurs des acteurs de leur développement en leur proposant une plateforme en ligne de *self-learning*.

Eurazeo s'assure que ses collaborateurs reçoivent une rémunération juste et bénéficient du partage de la création de valeur et de jours de congés conformes aux dispositions législatives.

La Politique de rémunération des membres du Directoire d'Eurazeo est en conformité avec les recommandations AFEP/MEDEF (voir section 5.8).

Les rémunérations fixes et variables de l'ensemble des collaborateurs sont revues annuellement et analysées par rapport aux grilles internes, ainsi que les études de rémunération des marchés dans lesquels Eurazeo opère. À cela s'ajoute une rémunération collective sous forme d'intéressement et/ou de participation. Eurazeo attache une attention particulière à l'association des collaborateurs aux résultats de l'entreprise. Le Groupe encourage ainsi le partage de la création de valeur et notamment l'allocation d'actions gratuites et/ou de stock-options. Par ailleurs, des critères ESG sont pris en compte depuis 2014 pour le calcul de la rémunération annuelle variable des membres du Directoire et plus particulièrement depuis 2020 où des objectifs

découlant de la stratégie ESG ont été intégrés à l'appréciation individuelle représentant 15% de cette rémunération variable. Depuis 2019, des critères ESG font également partie des éléments pris en compte pour le calcul de la rémunération variable de l'ensemble des membres du *Partners Committee* avec des objectifs spécifiques tenant compte du périmètre de responsabilité de chacun. Plus de détails sont consultables en section 5.8.2.2.1.

Eurazeo tâche d'anticiper les besoins en matière d'emploi et de compétences de ses employés, et ce, à court et long termes. Dans cette lignée, la Direction des Ressources Humaines a choisi d'organiser sa politique de développement autour des axes suivants :

■ suivi de besoin en recrutement

Le département RH accompagne le développement du Groupe en définissant annuellement les besoins en recrutement des différents départements. Il détermine ensuite le canal de recrutement le plus adapté puis coordonne ce processus et s'assure que les postes soient pourvus en lien avec le budget annuel prévu et validé ;

■ processus d'onboarding

Un des points différenciants selon les collaborateurs qui intègrent Eurazeo est la possibilité de rencontrer plusieurs collaborateurs et chefs d'équipes dès le premier mois de leur arrivée. Ce processus mis en place par la Direction des Ressources Humaines permet aux nouveaux collaborateurs de mieux comprendre le fonctionnement et les interactions entre les différents départements afin de s'intégrer au plus vite dans la vie quotidienne de l'entreprise ;

■ processus d'évaluation

Afin de mesurer l'atteinte des objectifs de chacun et d'identifier les axes de développement, Eurazeo déploie un programme d'évaluations qui comprend : des revues de performance annuelles et semi-annuelles (en auto-évaluation puis en discussion avec son manager), ainsi que des évaluations 360° consolidant les *feedbacks* des N+1, N-1, ainsi que des pairs. Eurazeo forme et encourage également ses managers à généraliser le feedback continu, tout au long de l'année. Grâce à ce processus, des actions concrètes de développement et de formation sont définies et proposées à chaque collaborateur, de façon à ce que chaque collaborateur puisse continuer de développer les compétences nécessaires pour son métier et sa carrière ;

■ programme de formations individuelles et collectives

Eurazeo s'attache à offrir à ses collaborateurs la possibilité de réaliser tout leur potentiel, en s'améliorant et progressant de façon continue, pour devenir de plus en plus qualifiés. C'est dans cette perspective que chaque année, Eurazeo développe un plan de formation sur-mesure et adapté à chaque population. Ce plan de formation englobe les sujets *hard skills* et *soft skills*. Au-delà du

programme de formation, Eurazeo met en place des formations individuelles afin de répondre aux besoins de montée en compétences, identifiés lors du processus d'évaluation.

En outre, le programme de formation annuel est présenté et discuté au sein du Comité Social et Economique ;

■ identification et suivi des hauts potentiels

Soucieux du développement et de la rétention de ses talents, Eurazeo met en place un programme d'identification et de suivi de hauts potentiels permettant d'accompagner au mieux le développement de ces derniers et assurer un plan de succession pour les postes clés.

Les processus mis en place par la Direction des Ressources Humaines adressent toutes les étapes du cycle RH. Ils sont essentiels dans le cadre d'un plan de gestion de carrière transparent, établi et individualisé pour chaque employé, prenant en compte divers facteurs, à l'instar de l'expérience, de la progression et de la performance individuelle.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

Plusieurs types de formation ont été proposés aux collaborateurs d'Eurazeo en 2022 :

- formations sur les compétences comportementales, notamment sur le feedback, bonnes pratiques managériales, *presentation and communication skills*, etc. ;
- formations sur les compétences techniques liées au métier de l'investissement : *Cheat-sheet for CFOs in time of inflation, Pricing strategies in an inflationary context, Foreign Direct Investment, Procurement & Supply Chain in time of high inflation*, etc. ;
- formation de sensibilisation sur la santé et le bien-être au travail par la naturopathie ;
- cycle de formations aux enjeux ESG avec des ateliers Fresque du climat & 2 Tonnes à destination de l'ensemble des collaborateurs d'Eurazeo.

	2022	2021
Embauches et départs (effectif permanent, en nombre de salariés)		
Embauches	102	88
Départs	38	32
Rémunération et avantages (effectif permanent, en millions d'euros)		
Masse salariale ⁽¹⁾	93	63
Montant des dispositifs obligatoires de bonus collectif et participation ⁽²⁾	4	3
Montant des dispositifs d'intéressement et de bonus collectif volontaires ⁽³⁾	3	2
Part des salariés bénéficiant d'un dispositif de partage de la création de valeur	97 %	82 %
Formations (effectif permanent et non permanent)		
Nombre total d'heures de formation	3 136	2 823
Part des salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	76 %	84 %

Le taux de couverture pour Eurazeo en 2022 est de 96-100 %.

(1) Sur l'effectif total (effectifs permanent et non permanent)

(2) Au sein de l'effectif permanent. S'applique uniquement à EIM.

(3) S'applique uniquement à Eurazeo SE, EMC et Kurma.

3.2.4 CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES

3.2.4.1 INTRODUCTION

Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

Eurazeo a identifié le changement climatique comme le principal enjeu lié aux conséquences environnementales au niveau de son activité. Les risques et les opportunités ainsi que les politiques et procédures sont décrits dans la section 3.2.4.2 dédiée.

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Eurazeo est convaincu qu'une entreprise peut créer de la valeur durablement en minimisant ses impacts environnementaux et a pour objectif d'atteindre les meilleurs standards en la matière.

La politique et les engagements d'Eurazeo en matière d'environnement sont formalisés dans sa politique d'investissement responsable, sa politique d'exclusion et sa stratégie O⁺ avec l'ambition d'atteindre la neutralité nette carbone, tel que décrit dans la section 3.1.2.

En 2022, l'engagement d'Eurazeo s'est renforcé au travers de la validation de sa trajectoire de décarbonation par l'initiative Science Based Targets (SBTi).

3.2.4.2 CHANGEMENT CLIMATIQUE



Description des principaux facteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
Risques physiques Maîtriser et réduire l'exposition des sites aux risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> Présence dans des géographies exposées aux risques physiques directs à court et à moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du degré d'exposition, de la capacité à mettre en place des mesures d'atténuation du risque et de l'existence d'une couverture assurantielle
Risques de transition Assurer la résilience de l'activité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de ressources naturelles exposées à des enjeux de pérennité d'approvisionnement Incapacité de substitution pour les ressources potentiellement pénuriques Méconnaissance de la réglementation : interdiction totale ou partielle de l'activité ou de l'utilisation de matières premières. Mauvaise anticipation des changements de comportement des clients 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des filières d'approvisionnement critiques et des substitutions existantes Étude des risques réglementaires Analyse des tendances consommateurs et des campagnes des ONG
Assurer la résilience du modèle industriel	<ul style="list-style-type: none"> Incapacité d'adaptation de l'outil de production et de distribution face aux contraintes réglementaires, énergétiques, ou chaîne d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la faisabilité technique, technologique et financière
Assurer la résilience du modèle économique	<ul style="list-style-type: none"> Incapacité de l'entreprise à maintenir un niveau de performance économique si elle fait face à tout ou partie des risques évoqués ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> Modélisation de scénarii test

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Suivi annuel des indicateurs environnementaux associés
- Incitation des entreprises à réduire leur empreinte environnementale, notamment leurs émissions carbone
- Veille des évolutions réglementaires

Au niveau de l'activité d'investissement

- Due diligence d'acquisition sur l'exposition au changement climatique (voir section 3.1.4)
- Mesure des principales incidences négatives (PAIs) relatives au changement climatique
- Déploiement d'un programme d'accompagnement

OBJECTIFS	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS
Améliorer la performance énergétique et s'approvisionner en énergies issues de sources renouvelables ou peu émettrices	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de projets de performance énergétique sources de gains financiers potentiels ■ Promotion des énergies renouvelables pour réduire l'exposition à la possible augmentation des prix des énergies fossiles et des coûts liés aux émissions de gaz à effet de serre
Concevoir des produits ou services ayant une empreinte carbone réduite	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gain de compétitivité ■ Diversification de l'offre ■ Développement d'innovations contribuant à la transition énergétique ■ Réponse à une demande croissante du consommateur

EXEMPLE D'INITIATIVE

■ **Eurazeo** a développé et déploie trois fonds dédiés : Eurazeo Sustainable Maritime Infrastructure Fund, Eurazeo Transition Infrastructure Fund et EUTazeo Smart City Fund II (voir section 3.1.2.1)

OBJECTIFS	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS
Assurer la pérennité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintien de la pérennité de la chaîne d'approvisionnement, anticipation des risques de pénurie et/ou de hausses de prix

EXEMPLE D'INITIATIVE

■ **Eurazeo** anime un cycle de sensibilisation "Achats Responsables" pour ses sociétés du portefeuille afin de les sensibiliser aux enjeux ESG associés à leurs chaînes d'approvisionnement, identifier les risques potentiels et mettre en place des plans d'atténuation grâce aux outils mis à leur disposition.

OBJECTIFS	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS
Investir dans de nouveaux secteurs à fort potentiel	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création de valeur en investissant dans des secteurs à fort potentiel

EXEMPLE D'INITIATIVE

■ **Eurazeo** finance des entreprises apportées de « solutions » qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique par la nature de leurs activités, produits ou services (voir section 3.1.2.1)

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

En 2015, Eurazeo a concrétisé son engagement en matière de lutte contre le changement climatique en fondant l'Initiative Climat 2020, renommée en 2019 Initiative Climat International, avec quatre autres sociétés du capital investissement. Depuis 2018, l'ICI est soutenue par les PRI.

À l'occasion de la COP 25, Eurazeo a signé une déclaration commune avec 630 investisseurs (représentant plus de 37 000 milliards d'actifs) à destination des chefs d'Etat et organisée notamment par l'Investor Agenda. De plus, à l'occasion de La Rencontre des Entrepreneurs de France (LaREF) du MEDEF, Eurazeo a signé le French Business Climate Pledge, engagement des entreprises françaises pour le climat (voir section 3.1.6.3).

Eurazeo répond au questionnaire Climat du CDP depuis 2016 afin de participer à la démarche de transparence des entreprises dans leur reporting Climat.

Eurazeo actualise chaque année la mesure de son empreinte carbone. Deux postes à fort impact sont les bâtiments et les déplacements professionnels des collaborateurs. Concernant le bâtiment, Eurazeo a emménagé en 2016 dans un immeuble certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) au niveau Exceptionnel, Building Research Establishment Environmental Assessment Method (BREEAM) au niveau Excellent et Bâtiment Basse Consommation (BBC). En 2018, Eurazeo a souscrit à un contrat d'énergie 100 % renouvelable pour son siège parisien. Depuis 2016, Eurazeo a déployé massivement des outils de visioconférence et de travail à distance afin de réduire les déplacements de ses collaborateurs tout en améliorant leur qualité de vie au travail.

2020 marque une nouvelle étape dans la volonté du Groupe d'agir en matière de lutte contre le dérèglement climatique et d'accélérer l'émergence d'une économie bas carbone avec le lancement de sa nouvelle stratégie O* (voir section 3.1.2). Dans le cadre d'O*, Eurazeo vise l'alignement de ses activités avec un scénario limitant le réchauffement climatique bien en dessous du seuil des 1,5°C et affiche pour objectif ambitieux d'atteindre zéro émission nette carbone au plus tard en 2040.

Eurazeo a été le premier acteur du Private Equity en Europe à s'engager, dès 2020, dans la définition de sa trajectoire de décarbonation conforme aux préconisations scientifiques pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris. Ses objectifs de réduction carbone ont été validés par l'initiative Science Based (SBTi) pour Eurazeo et ses sociétés du portefeuille (voir section 3.1.2.2) :

- **trajectoire SBT d'Eurazeo (niveau Groupe) - Scopes 1 et 2**
 - Eurazeo s'engage à réduire ses émissions de scope 1 et 2 de 55 % d'ici 2030 par rapport à 2017,
 - Eurazeo s'engage à augmenter son approvisionnement en électricité renouvelable de 9% en 2017 à 80% en 2025 ;
- **trajectoire SBT du portefeuille d'Eurazeo - Scope 3**
 - Eurazeo s'engage à réduire les émissions de GES de son activité Real Estate de 60 % par mètre carré d'ici 2030 par rapport à 2021,
 - Eurazeo s'engage à ce que 25 % de son portefeuille de private equity éligible en matière de capital investi se fixent des trajectoires de décarbonation validées par SBTi d'ici 2025, et 100 % d'ici 2030.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

En 2021, 100 % de l'électricité consommée au siège d'Eurazeo à Paris est issue de sources renouvelables grâce à la souscription d'un contrat d'énergie verte.

Pour ses bureaux à l'étranger, Eurazeo a acheté des certificats d'énergie renouvelable, la fourniture d'énergie étant gérée par les bailleurs lesquels n'ont pas souhaité à date faire évoluer leurs contrats de fourniture d'énergie vers des sources renouvelables.

En 2022, le score CDP d'Eurazeo a progressé de B à A-. Le groupe fait désormais partie de la catégorie "leadership", dépassant ainsi la moyenne européenne de B, et la moyenne du secteur des services financiers de B-.

	2022	2021
Consommation d'énergie hors carburant (en MWh)		
Électricité ⁽¹⁾	28	540
Énergies renouvelables	961	531
Gaz naturel	165	30
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	1 153	1 101
Part des énergies renouvelables	83 %	48 %
Consommation de carburant (en litres)		
Essence	14 129	6 130
Gasoil	2 355	5 387
CONSOMMATION TOTALE DE CARBURANT	16 484	11 517
Rejets de GES (en tonnes équivalent CO₂)		
Scope 1 ⁽²⁾	65	34
Scope 2 – market-based ⁽³⁾	14	146
Scope 2 – location-based ⁽³⁾	104	174
TOTAL (SCOPES 1 + 2)⁽⁴⁾	79	180
Scope 3 ⁽⁵⁾	13 283	11 797
TOTAL (SCOPES 1 + 2 + 3)⁽⁴⁾	13 362	11 977

Le taux de couverture pour Eurazeo en 2022 est de 100 %.

(1) Hors énergies renouvelables.

(2) Les émissions du scope 1 d'Eurazeo sont liées à la consommation de combustibles dans les bureaux (gaz naturel) et à la consommation de carburant pour les véhicules de société.

(3) Les émissions du scope 2 d'Eurazeo sont liées à la génération de l'électricité consommée. Eurazeo publie le scope 2 market-based et location-based pour se conformer aux meilleures pratiques recommandées par le GHG Protocol et le Carbon Disclosure Project. Market-based : méthode de calcul des émissions de scope 2 prenant en compte les contrats d'approvisionnement de l'entreprise et autres instruments contractuels tels que les Energy Attribute Certificates (EAC). Location-based : méthode de calcul des émissions de scope 2 prenant en compte les émissions moyennes liées à la production d'électricité dans la zone où elle est consommée.

(4) Calculé avec le scope 2 market-based.

(5) Les émissions du scope 3 calculées d'Eurazeo sont les émissions liées aux voyages d'affaire et aux achats de produits et services.

3.2.5 ÉTHIQUE

La prévention des risques et le respect des procédures internes sont l'affaire de tous dans l'organisation. Aussi, le dispositif de contrôle interne se fonde sur un environnement favorisant des comportements intègres et éthiques, notamment à travers la diffusion d'un certain nombre de principes, valeurs et pratiques incontournables.

Eurazeo dispose d'un Code de conduite disponible sur www.eurazeo.com. Il définit les valeurs et principes qui doivent guider le comportement des collaborateurs et des parties prenantes avec lesquelles Eurazeo est en relation. Le Code traite notamment du respect de certains usages commerciaux (notamment le montant

des cadeaux reçus de l'extérieur), de la gestion des conflits d'intérêts, de la confidentialité des informations, du respect des personnes et de la vie privée, de la protection des données, de l'utilisation des actifs de la Société ou encore de la prévention de la corruption et du trafic d'influence. Chaque collaborateur s'engage formellement à en respecter les termes.

Deux enjeux sont traités dans les parties ci-après de manière plus détaillée : la lutte contre la corruption et contre l'évasion fiscale.

3.2.5.1 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Description des principaux enjeux porteurs de risques et d'opportunités

OBJECTIFS	FACTEURS DE RISQUE	MODES D'ÉVALUATION DU RISQUE
<p>Respecter les lois nationales et internationales applicables en matière d'anti-corruption</p> <p>Adopter une approche éthique dans la conduite des affaires et dans les relations qu'Eurazeo entretient avec les tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méconnaissance des lois et des règlements applicables ■ Faible sensibilisation des collaborateurs exposés au risque de corruption ■ Pays de domiciliation du tiers et pays dans lequel la relation est établie ; typologie du tiers et nature de la relation d'affaires entretenue ■ Secteur d'activité/tiers/géographie des cibles visées 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluation du risque à travers la documentation d'une cartographie dédiée à la corruption ■ Évaluation du risque pays au regard de l'indice de perception de la corruption ■ Évaluation de l'intégrité des tiers et de la nature des relations d'affaires entretenues avec eux

GESTION DU RISQUE

Au niveau d'Eurazeo

- Formalisation et diffusion d'un Code de conduite (signature systématique par les nouveaux collaborateurs)
- Mise en place d'un dispositif de prévention (cartographie, évaluation des tiers, dispositif d'alerte, formation)

Au niveau de l'activité d'investissement

- Mesures des principales incidences négatives (PAIs) relatives aux Droits Humains

OBJECTIF	FACTEURS D'OPPORTUNITÉS
<p>Améliorer le niveau de transparence dans les affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Guider le comportement de chaque partie prenante avec laquelle Eurazeo est en relation ■ Accompagner les participations dans le renforcement de leur dispositif anti-corruption

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

Eurazeo adopte une démarche fondée sur le principe de « tolérance zéro » vis-à-vis de la corruption active ou passive et du trafic d'influence. Eurazeo proscrit toute forme de corruption dans la conduite de ses activités et s'engage à respecter les conventions internationales de lutte contre la corruption, notamment les lois anti-corruption des pays dans lesquels le Groupe intervient et en particulier la loi française n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite Sapin II. Cet engagement s'impose à l'ensemble des collaborateurs.

Le Code de conduite d'Eurazeo est disponible sur le site internet de la société. Il constitue le socle du dispositif de prévention de la corruption basé sur les huit piliers définis par la loi française dite Sapin II. À titre d'illustration, ce dispositif de prévention comprend notamment :

- une cartographie des risques qui identifie et hiérarchise les risques de corruption au regard de leur occurrence et impact en cas de réalisation. Elle a permis de définir le dispositif de prévention de la corruption de façon proportionnée aux enjeux propres à la Société ;

- un processus d'évaluation des tiers préalable à l'entrée en relation ou à la poursuite d'une relation d'affaires existante. Ces évaluations sont conduites de manière proportionnée au regard du profil de risque des tiers et de la nature de la relation entretenue. Ce processus vise à qualifier la nature de la relation et à évaluer l'intégrité du tiers à travers l'administration de questionnaires et l'utilisation d'un outil d'analyse de la réputation, et le cas échéant la conduite de *due diligences* approfondies par des experts externes ;
- un dispositif d'alerte interne qui permet, tout en garantissant au lanceur d'alerte une stricte confidentialité de son identité, de signaler des conduites ou des situations susceptibles notamment de constituer un crime, un délit, une violation grave ou manifeste de la loi ou d'un règlement, un préjudice grave pour l'intérêt général, ou encore des violations du Code de conduite d'Eurazeo ;
- un programme de formation anti-corruption qui permet aux collaborateurs d'Eurazeo de mieux appréhender l'environnement réglementaire et de s'approprier les procédures et outils clés du dispositif de prévention. En outre, les collaborateurs réaffirment formellement, chaque année, leur engagement individuel à agir conformément aux principes et règles du Code de conduite.

Résultats et indicateurs de performance d'Eurazeo

- 100 % des nouveaux tiers avec lesquels Eurazeo souhaite entrer en relation d'affaires font l'objet d'une évaluation et d'une autorisation préalable par la fonction Conformité (sous la Direction du Secrétariat Général) ;
- une campagne de formation permettant aux collaborateurs de s'approprier le dispositif anti-corruption d'Eurazeo (principes, règles, outils et procédures à respecter) a été menée en 2019 :

98 % des collaborateurs susceptibles d'être exposés au risque de corruption en raison de leurs responsabilités dans l'organisation ont suivi une formation en présentiel et 96 % des autres collaborateurs ont suivi une formation en ligne. Une nouvelle campagne de formation destinée à l'ensemble des collaborateurs a été lancée en toute fin d'année 2021.

	2022	2021
Ethique		
Part des nouveaux collaborateurs ayant signé le code de Conduite lors de la phase d'onboarding	82 %	100 %

3.2.5.2 FISCALITÉ

Politique appliquée au niveau d'Eurazeo

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante du processus global de gestion des risques au sein d'Eurazeo. Dans ce cadre, la Direction Fiscale – Structuration informe le Directoire et le Comité d'Audit sur la situation fiscale globale, l'état des risques et des litiges et l'impact des principales mesures ou changements anticipés.

Les risques fiscaux peuvent résulter d'incertitudes dans l'interprétation des lois et règlements applicables aux opérations commerciales réalisées par les membres du groupe Eurazeo, ou de changements dans la structure ou les activités du Groupe. Eurazeo s'efforce de manière proactive d'identifier et de gérer de manière appropriée les éléments de risques potentiels.

Eurazeo veille à respecter dans tous les pays où il est implanté les règles fiscales applicables à ses activités conformément aux conventions internationales et aux lois nationales. En particulier, cela implique que toutes les déclarations fiscales requises par la loi et les règlements soient déposées en temps utile, et que toutes les taxes et prélèvements soient payés en conséquence.

Eurazeo s'assure que les transactions intragroupe transfrontalières respectent le principe de pleine concurrence conformément aux recommandations OCDE, et que la structuration de nos investissements réponde aux objectifs opérationnels et financiers de nos projets.

Eurazeo reconnaît ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ainsi que des autres parties prenantes (telles que ses salariés ou

co-investisseurs) et les autorités fiscales dans les juridictions où Eurazeo et les membres de son groupe exercent leurs activités. La stratégie fiscale d'Eurazeo doit ainsi prendre en compte ces divers intérêts tout en respectant l'ensemble des lois et règlements.

Eurazeo a mis en place la déclaration pays par pays (country-by-country reporting) ainsi que la documentation complète en matière de prix de transfert (Master File et Local File) conformément aux règles françaises et aux recommandations internationales.

Eurazeo adopte une approche responsable dans la gestion et le contrôle de la fiscalité, fondée sur une documentation et un contrôle interne rigoureux des processus fiscaux impliquant les équipes comptables, fiscales et juridiques avec l'appui, le cas échéant, d'experts ou de conseils fiscaux externes. Le groupe Eurazeo soutient les différentes initiatives de l'OCDE et des gouvernements en matière de lutte contre l'évasion fiscale.

Eurazeo, en sa qualité de tête de groupe et conformément à la réglementation locale, publie pour le compte de ses filiales britanniques une déclaration de stratégie fiscale relative à la gestion des risques fiscaux et à l'attitude à adopter en matière de planification fiscale au Royaume-Uni.

(<https://www.eurazeo.com/sites/default/files/infos-reglementees/Eurazeo%20-%20UK%20Tax%20Strategy%202021%20%28003%29.pdf>).

Résultats et indicateurs de performance

Le taux effectif d'impôt sur les sociétés du groupe Eurazeo est inférieur au taux d'impôt normatif sur les sociétés applicable en France, où le siège de la Société est établi. La différence entre le taux effectif d'impôt et le taux normatif d'impôt sur les sociétés en France (25,83 % pour l'exercice 2022) est explicitée à la Note 11.1 Preuve d'impôt de l'annexe aux comptes consolidés.

Les entités d'Eurazeo sont régulièrement vérifiées par les administrations fiscales dont elles relèvent. S'agissant du groupe fiscal Eurazeo SE, ces vérifications n'ont conduit à aucun redressement significatif.

	2022	2021
Fiscalité		
Reporting au Directoire sur l'évolution des risques fiscaux	6	Non communiqué

3.2.6 TAXONOMIE EUROPÉENNE

En tant que société financière cotée soumise à la DEPF, Eurazeo est tenue de publier, pour la deuxième année consécutive, des informations sur l'éligibilité à la Taxonomie européenne des entreprises de son portefeuille. Compte tenu de l'évolution du périmètre du groupe Eurazeo qui se concentre sur les activités de gestion d'actifs de ses filiales, Eurazeo a entrepris une démarche volontaire afin d'identifier les entreprises éligibles à la Taxonomie de son portefeuille, en tant qu'investisseur pour compte propre, et, par transparence, les entreprises éligibles à la Taxonomie des portefeuilles de ses filiales.

Conformément à l'article 8 du règlement Taxonomie, les données relatives à l'éligibilité des entreprises concernent les entreprises financières et les entreprises non financières soumises elles-mêmes à l'obligation de publier une déclaration de performance extra-financière. 22 entreprises ont été identifiées comme ayant une activité économique éligible à la Taxonomie Européenne (parmi les entreprises assujetties à la NFRD).

	Montant 2022 en M€	% des encours d'investissement
Actifs sous gestion	34 051	100 %
Encours d'investissements dans des obligations souveraines	Non applicable	Non applicable
Encours d'investissement dans des produits dérivés	Non applicable	Non applicable
Investissements dans des entreprises non assujetties à la NFRD ⁽¹⁾	24 683	72%
Investissements dans des entreprises assujetties à la NFRD ⁽¹⁾	2 628	8%
Investissements dans des activités économiques non-éligibles à la taxonomie ⁽²⁾	1 125	3%
Investissements dans des activités économiques éligibles à la taxonomie ⁽²⁾	1 502	4%
Actifs sous gestion non affectés ⁽³⁾	6 740	20%

(1) Analyse réalisée sur l'ensemble des expertises, hors Private Funds, Rhône et MCH.

(2) Le périmètre de cet indicateur couvre uniquement les entreprises assujetties à la NFRD, soit 51 sociétés identifiées en 2022.

(3) Correspond aux actifs sous gestion Private Funds, Rhône et MCH.

3.3 Tableau des indicateurs clés de performance

		2022 ⁽³⁾	2021 ⁽²⁾	2020 ⁽¹⁾	
Prise en compte des impacts et dépendances ESG dans le cycle d'investissement	Part des acquisitions de l'année alignées avec la politique d'exclusion	100 %	100 %	100% ⁽⁴⁾	
	Part des acquisitions de l'année ayant fait l'objet d'une <i>due diligence</i> ESG	100 %	100 %	100 % ⁽⁴⁾	
	Part des investissements ayant répondu au reporting ESG	71 %	69 %	100 % ⁽⁴⁾	
Evolution de la réglementation	Part des fonds classés Article 8 et Article 9	90 %	83 %	-	
	Part des fonds classés Article 9 dont les indicateurs de durabilité sont vérifiés par un tiers indépendant	100 %	100 %	-	
Qualité de la donnée ESG	Part des indicateurs ESG calculés sur la base de données réelles	97 %	-	-	
Intégration de l'ESG à chaque étape de la relation client	Nombre de rendez-vous ESG organisés avec les investisseurs	44	-	-	
Conditions de travail et liberté d'association	Effectif total et répartition				
	Effectif total	431	347	-	
	Effectif permanent	421	338	272	
	Part des femmes dans l'effectif permanent	47 %	43 %	-	
	Part des cadres dans l'effectif permanent	99 %	85 %	89 %	
	Part de l'effectif non permanent dans l'effectif total	2 %	3 %	2 %	
	Répartition géographique de l'effectif permanent				
	France	82 %	82 %	86 %	
	Europe hors France	10 %	10 %	5 %	
	USA	5 %	6 %	7 %	
	Autres régions	3 %	2 %	3 %	
	Temps de travail (en % de l'effectif permanent)				
	Part de salariés à temps plein	97 %	99 %	98 %	
	Part des salariés à temps partiel	3 %	1 %	2 %	
	Conditions de santé et sécurité (effectif permanent et non permanent)				
	Taux d'absentéisme	1,3 %	0,8 %	0,7 %	
	Couverture santé (effectif permanent)				
	Part de l'effectif bénéficiant d'un dispositif d'assurance santé	100 %	100 %	100 %	
	Part de l'effectif bénéficiant d'un dispositif d'assurance accidents de la vie	100 %	100 %	100 %	
	Egalité de traitement	Mixité (effectif permanent)			
		Part des femmes	47 %	44 %	45 %
		Part des femmes cadres	47 %	43 %	44 %
		Part des femmes au CS ou au CA	42 %	42 %	46 %
Part des femmes dans le premier organe de direction		17 %	17 %	25 %	
Ecart salarial moyen H/F		26 %	-	-	

	2022 ⁽³⁾	2021 ⁽²⁾	2020 ⁽¹⁾	
Attractivité et employabilité	Embauches et départs (effectif permanent, en nombre de salariés)			
	Embauches	102	88	32
	Départs	38	32	18
	Rémunération et avantages (effectif permanent, en millions d'euros)			
	Masse salariale totale	93	63	53
	Montant des dispositifs de bonus collectifs et participation	4	3	2
	Montant des dispositifs d'intéressement et de bonus collectif volontaires	3	2	2
	Part des salariés bénéficiant d'un dispositif de partage de la création de valeur	97 %	82 %	90 %
	Formations (effectif permanent et non permanent)			
	Nombre total d'heures de formation	3 136	2 823	3 543
Part des salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	76 %	84 %	79 %	
Ethique	Part des nouveaux collaborateurs ayant signé le code de Conduite lors de la phase d'onboarding	82 %	100 %	-
Fiscalité	Reporting au Directoire sur l'évolution des risques fiscaux	6	-	-
	2022 ⁽³⁾	2021 ⁽²⁾	2020 ⁽¹⁾	
Changement climatique	Consommation d'énergie hors carburant (en MWh)			
	Electricité	28	540	396
	Energies renouvelables	961	531	504
	Gaz naturel	165	30	3
	Consommation totale d'énergie	1 153	1 101	903
	Part des énergies renouvelables	83 %	48 %	56 %
	Consommation de carburant (en litres)			
	Essence	14 129	6 130	5 705
	Diesel	2 355	5 387	3 971
	Consommation totale de carburant	16 484	11 517	9 676
	Rejets de GES (en tonnes équivalent CO₂)			
	Scope 1	65	34	24
	Scope 2 - market-based	14	146	-
	Scope 2 - location-based	104	174	-
	Total (Scopes 1 + 2)	79	180	111
	Scope 3	13 283	11 797	7 386
	Total (scopes 1 + 2 + 3)	13 362	11 977	7 521

(1) 2020 : les indicateurs couvrent les activités d'Eurazeo SE à Paris et Shanghai, d'Eurazeo Mid Cap (EMC), d'Eurazeo Investment Manager (EIM) à Paris, d'Eurazeo Funds Management Luxembourg (EFML) et d'Eurazeo North America.

(2) 2021 : les indicateurs couvrent les activités d'Eurazeo SE et ses bureaux à Paris, Londres et Shanghai, d'Eurazeo Mid Cap (EMC), d'Eurazeo Investment Manager (EIM) et ses bureaux à Paris, Berlin, Frankfurt, Madrid, Seoul et Singapour, d'Eurazeo Funds Management Luxembourg (EFML) et d'Eurazeo North America.

(3) 2022 : les indicateurs couvrent les activités d'Eurazeo SE et ses bureaux à Paris, Londres et Shanghai, d'Eurazeo Mid Cap (EMC), d'Eurazeo Investment Manager (EIM) et ses bureaux à Paris, Berlin, Frankfurt, Madrid, Seoul et Singapour, d'Eurazeo Funds Management Luxembourg (EFML), d'Eurazeo North America et de Kurma. Le taux de couverture pour Eurazeo en 2022 est de 77-100%.

(4) Les indicateurs couvrent les activités d'Eurazeo SE à Paris et Shanghai, d'Eurazeo Mid Cap (EMC), d'Eurazeo Funds Management Luxembourg (EFML) et d'Eurazeo North America.

3.4 Notes méthodologiques

PÉRIODE ET FRÉQUENCE

Le présent rapport porte sur l'année calendaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. La Déclaration de Performance Extra-Financière d'Eurazeo est publiée chaque année depuis 2011 dans le Document d'Enregistrement Universel d'Eurazeo.

PÉRIMÈTRE

La section 3.2 répond à l'exigence de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Eurazeo a décidé en 2021 de restructurer son approche en matière de publications ESG et de reporting extra-financier. Le chapitre ESG de la DPEF se concentrera en 2021 sur le métier d'investisseur d'Eurazeo, notamment sur la prise en compte de l'ESG dans le cycle d'investissement. Ce périmètre comprend :

- Eurazeo SE, société d'investissement cotée sur Euronext Paris ;
- Eurazeo Mid Cap, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive 2011/61/UE ;
- Eurazeo Investment Manager, société de gestion de portefeuille AIFM agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs au sens de la directive 2011/61/UE ;
- Eurazeo Funds Management Luxembourg, société de gestion soumise au droit luxembourgeois agréée en qualité d'AIFM et administration centrale et agent teneur de registre de registre et de transfert par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ;
- Eurazeo North America, gestionnaire soumis au droit des États-Unis d'Amérique qui a obtenu le statut de US Investment Advisor le 28 juin 2019 auprès de la Securities and Exchange Commission ;
- Eurazeo Infrastructure Partners, autorisée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille le 29 novembre 2021 par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 202173 au titre de la Directive AIFM ;

- Eurazeo UK Limited (FRN: 955720), société de droit anglais, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority depuis le 23 mai 2022 ;
- Kurma Partners, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive 2011/61/UE. Son numéro d'agrément est le GP 0900027.

Soit un périmètre comprenant un effectif global de 431 collaborateurs.

Ce renouvellement stratégique est à relier à la forte croissance des actifs sous gestion du Groupe, ainsi qu'à l'augmentation marquée de ses effectifs (431 collaborateurs au 31 décembre 2022). Cette nouvelle approche vise à :

- assurer la cohérence des reportings extra-financiers, entre la DPEF et la réglementation française et européenne relative à la Finance Durable (voir ci-dessus) ;
- présenter des informations extra-financières dans la DPEF sur l'ensemble du périmètre du Groupe, pour toutes ses activités d'investissement, plutôt que sur le périmètre antérieur d'Eurazeo et des participations en intégration globale. Ce périmètre antérieur représente en effet moins de 11% des actifs sous gestion du Groupe.

Les résultats de cette collecte d'information ESG, intégrant les informations relatives à l'ensemble du portefeuille (plus de 300 société), seront publiés dans le rapport O⁺.

3.4.1 PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES AFFÉRENTES À L'ANALYSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

L'analyse des enjeux ESG porteurs de risques et d'opportunités a été publiée pour la troisième fois dans ce document afin de répondre à la réglementation de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

ENJEUX ESG PORTEURS DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS POUR EURAZEO

Les travaux d'identification des enjeux ont été menés à partir de la matrice des risques établie conjointement par les Directions ESG, Juridique, Digital, IT et des Risques.

La liste des enjeux ESG porteurs de risques et d'opportunités pour Eurazeo est disponible dans la section 3.2.1. Les risques et les opportunités liés à chacun de ces enjeux ainsi que les politiques et procédures déployées sont décrits à travers le Document d'Enregistrement Universel dans des parties dédiées à chaque enjeu.

PARTIES PRENANTES

Dialoguer avec ses parties prenantes permet à Eurazeo de mener à bien l'une de ses missions essentielles : anticiper les enjeux, attentes, risques et opportunités d'un monde en mutation pour aider le Groupe et les sociétés de son portefeuille à développer une activité durable et responsable. Depuis 2015, une cartographie de ces parties prenantes a permis d'identifier les interlocuteurs les plus pertinents et d'identifier leurs attentes.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

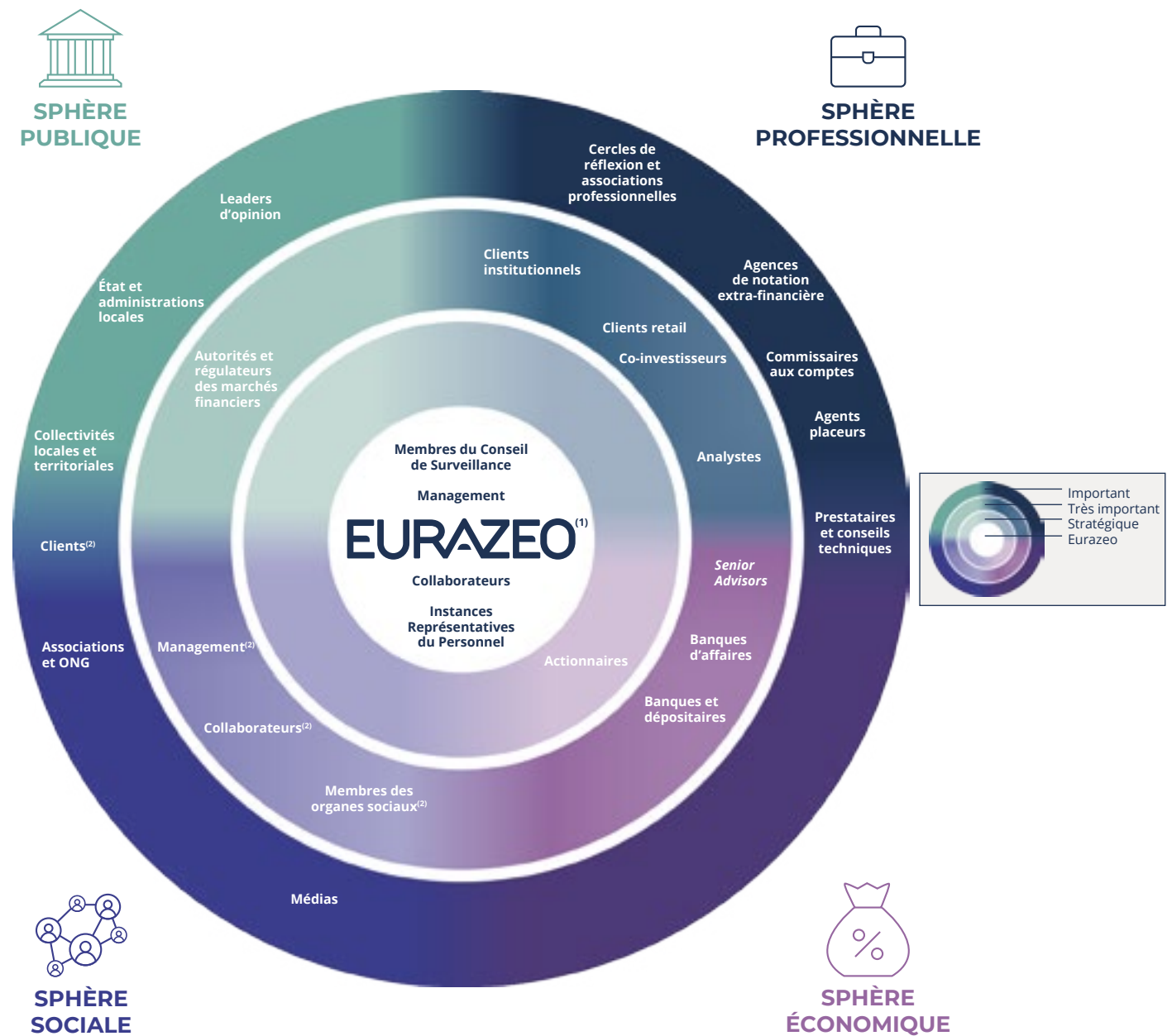
Eurazeo a identifié les indicateurs matériels qui permettent d'affiner l'évaluation des risques et opportunités sur chaque enjeu. Ces indicateurs permettent un suivi de la prise en compte et de la gestion des risques par Eurazeo.

CYCLE D'INVESTISSEMENT

Le format et la réalisation de la *due diligence* ESG d'acquisition varie selon les branches d'activités et du type d'investissement. Dans le cas des investissements majoritaires elle est réalisée par ou sous la conduite de l'équipe ESG, en collaboration avec les équipes d'investissement. Selon le secteur d'activité, elle peut prendre la forme d'un questionnaire ESG revu et analysé par l'équipe ESG, et/ou intégrer une analyse spécifique réalisée par un tiers expert indépendant. A titre d'exemple, une due diligence Hygiène, Santé, Sécurité (HSE) est systématiquement réalisée pour toute acquisition comportant un site de production ou industriel.

Les investissements minoritaires, de l'activité de Dette et de Fonds de fonds intègrent également systématiquement une *due diligence* ESG. Dans ce cas, elle prend la forme d'un questionnaire ESG reposant sur un modèle de scoring.

Ces analyses ESG sont systématiquement restituées au Comité d'Investissement afin d'éclairer sa prise de décision.



(1) Périmètre : Eurazeo SE, EMC, EIM, EFML, Eurazeo North America, EIP, Eurazeo UK Limited, Kurma Partners.
(2) Périmètre : Sociétés financées par Eurazeo

3.4.1.2 ORGANISATION DE LA COLLECTE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OUTIL DE REPORTING

Pour collecter et consolider les informations extra-financières, Eurazeo a mis en place un logiciel de collecte, de traitement et de consolidation en ligne des données quantitatives et qualitatives. Le logiciel de reporting ESG détaille les indicateurs selon quatre thématiques : conséquences sociales, conséquences environnementales, respect des droits humains et gouvernance et éthique.

CONTRÔLE, CONSOLIDATION ET VÉRIFICATION DES DONNÉES

L'outil contient également les données des années précédentes afin de faciliter les tests de cohérence ainsi qu'un système d'alerte lorsqu'un écart de 10 % est calculé entre l'exercice en cours et celui de l'année précédente. Chaque indicateur est accompagné d'une définition précise en français et en anglais.

Au niveau d'Eurazeo, plusieurs contrôles internes ont été mis en place afin de fiabiliser la qualité des données :

- contrôle de cohérence par rapport aux données de l'année précédente ;
- calculs automatiques dans l'outil des ratios et sommes.

Enfin, les données font également l'objet de contrôles lors de la consolidation. PwC, Commissaire aux comptes désigné comme organisme tiers indépendant par Eurazeo, a revu les informations ESG publiées dans le présent rapport (voir le rapport à la section 3.5).

CHOIX DES INDICATEURS

Eurazeo a sélectionné les indicateurs ESG afin de répondre à deux objectifs principaux : piloter la performance ESG d'Eurazeo et de ses participations et répondre à son obligation de reporting définie par la réglementation de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Les indicateurs sont revus chaque année dans une logique de progrès continu. En 2021, le référentiel d'Eurazeo est composé de plus de 100 indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

RÉFÉRENTIELS UTILISÉS

Les indicateurs ont été définis par Eurazeo conformément aux exigences de la loi DPEF, en lien avec les Commissaires aux comptes et les participations.

Une table de concordance (voir chapitre 9, section 9.7) détaille les correspondances vis-à-vis des différents standards utilisés :

- la **loi DPEF** ("Déclaration de Performance Extra-Financière"), présentée dans la section 3.2 ;
- le **règlement SFDR** (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*), qui instaure des obligations de transparence aux acteurs des

marchés financiers concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans leur processus d'investissement, la prise en compte d'incidences négatives de leurs décisions d'investissement (PAIs) et les produits financiers faisant la "promotion d'une caractéristique environnementale ou sociale", ou ayant un "objectif d'investissement durable" (fonds classés respectivement Article 8 et Article 9) ;

- La **Taxonomie Européenne** ;
- l'**article 29 de la loi énergie-climat**, qui renforce les obligations d'information pour les investisseurs institutionnels sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ;
- le **TCFD** (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) qui inclut 4 lignes directrices permettant de renforcer la transparence sur la prise en compte des enjeux climatiques au sein des entreprises ;
- le **Sustainability Accounting Standards Board** (SASB), cadre international qui établit des normes sectorielles pour la prise en compte et la divulgation des informations ESG. Eurazeo utilise ce cadre volontairement tout au long de son cycle d'investissement ;
- le **Pacte Mondial** des Nations Unies, cadre d'engagement volontaire par lequel des entreprises sont invitées à respecter dix principes concernant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. En tant que signataire depuis 2014, Eurazeo reporte annuellement en niveau Advanced sur son progrès sur les principes universels du Pacte ;
- les **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)**, cadre définissant les priorités mondiales pour 2030. Eurazeo utilise ce cadre volontairement pour mesurer son impact vis-à-vis de ces objectifs ;
- la **charte d'engagement des investisseurs pour la croissance de France Invest**, qui définit 16 engagements afin de diffuser les meilleures pratiques ESG du secteur du capital-investissement. Eurazeo est signataire de cette charte depuis sa publication en 2008.

Eurazeo a choisi d'intégrer dans sa table de concordance ces standards internationaux et français de référence afin d'accroître la lisibilité de son rapport extra-financier.

TAUX DE COUVERTURE

Les informations sont disponibles pour l'ensemble du périmètre couvert par le DPEF, c'est à dire la société Eurazeo, les trois sociétés de gestion EMC, EIM et EFML et la société Eurazeo North America.

Certaines informations sociales ne sont pas disponibles pour une partie des bureaux étrangers du Groupe, ainsi le taux de couverture de ces indicateurs peut varier entre 77 % et 100 %.

3.5 Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Eurazeo SE (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1060, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRE

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.1 de la Déclaration, le périmètre de reporting n'inclut pas les activités des participations contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Directoire de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Directoire.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes - *Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre décembre 2022 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de 10 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 15 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions ESG, Conformité, Ressources humaines et le Secrétariat général.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour deux des risques (Lutte contre la corruption et Fiscalité), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités (Eurazeo Investment Manager dit EIM, Eurazeo Mid Cap dit EMC, Eurazeo Infrastructure Partners dit EIP, Eurazeo SE, Eurazeo Fund Manager Luxembourg dit EFML, Kurma Partners) ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans le paragraphe 3.2.1 de la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection de sites contributeurs, à savoir EIM, EMC, EIP, Eurazeo SE, EFML et Kurma Partners, et couvrent entre 35% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2023
L'un des Commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

David Clairotte
Associé

Sylvain Lambert
Associé du département Développement durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

Principaux enjeux	Rubriques du Document de Référence traitant des politiques, actions et résultats associés revues dans le cadre de nos travaux
Prise en compte des impacts et dépendances ESG dans le cycle d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.2.1 Prise en compte des impacts et dépendances ESG dans le cycle d'investissement Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Part des acquisitions alignées avec la politique d'exclusion ; • Part des acquisitions faisant l'objet d'une <i>due diligence</i> ESG ; • Part des acquisitions ayant répondu au reporting ESG ; • Part des documentations juridiques des investissements intégrant des clauses ESG ; • Part des financements intégrant des critères ESG.
Evolution de la réglementation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.2.2 Evolution de la réglementation Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Part des fonds en levée ou en cours de déploiement classés Article 8 et Article 9 au sens de SFDR ; • Part des fonds classés Article 9 dont les indicateurs de durabilité sont vérifiés par un tiers indépendant.
Qualité de la donnée ESG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.2.3 Qualité de la donnée ESG Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Part des indicateurs ESG calculés sur la base de données réelles ; • Part des fonds classés Article 9 dont les indicateurs de durabilité sont vérifiés par un tiers indépendant.
Intégration de l'ESG à chaque étape de la relation client	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.2.4 Intégration de l'ESG à chaque étape de la relation client Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rendez-vous ESG organisés avec les investisseurs.
Égalité de traitement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.3.3 Égalité de traitement Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Part des femmes ; • Part des femmes dans l'effectif permanent cadre ; • Ecart salarial moyen H/F • part des femmes dans le Conseil de Surveillance ou le Conseil d'Administration ; • part des femmes dans la première instance de direction ; • Nombre de participations à des évènements <i>Outreach</i>.
Conditions de travail et liberté d'association	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.3.2 Conditions de travail et liberté d'association Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Part des salariés à temps plein ; • Part des salariés à temps partiel ; • Taux d'absentéisme ; • Part de l'effectif disposant d'un dispositif d'assurance santé ; • Part de l'effectif disposant d'un dispositif d'assurance accidents de la vie.
Attractivité et employabilité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.3.4 Attractivité et employabilité Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Effectif total, permanent et non permanent ; • Nombre d'embauches et nombre de départs ; • Masse salariale totale ; • Montant des dispositifs obligatoires de bonus collectif et de participation ; • Montant des dispositifs d'intéressement et de bonus collectif volontaires ; • Part des salariés bénéficiant d'un dispositif de partage de la création de valeur ; • Nombre total d'heures de formation ; • Part de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année.
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.4.2 Changement climatique Dont les indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie et carburant ; • Part des énergies renouvelables ; • Emissions scope 1 ; • Emissions scope 2 ; • Emissions scope 3.
Lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.5.1 Lutte contre la corruption Dont l'indicateur : <ul style="list-style-type: none"> • Part des nouveaux collaborateurs ayant signé le Code Ethique durant la phase d'<i>onboarding</i> ; • Part de collaborateurs ayant suivi la formation anti-corruption.
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Section 3.2.5.2 Fiscalité Dont l'indicateur : <ul style="list-style-type: none"> • Reporting au Directoire sur l'évolution des risques fiscaux.

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Application de la politique d'exclusion
- Réalisation systématique d'une *due diligence* ESG avant tout investissement
- Engagements en matière de communication ESG aux investisseurs
- Calcul de trajectoires de décarbonation pour des sociétés en portefeuille
- Outil de mesure de l'alignement des investissements avec la Taxonomie européenne
- Déploiement de vérifications pour les fonds classés Article 9
- Communications ESG auprès des Limited Partners (LPs), publications, assemblées et échanges ad hoc
- Participation à des événements Outreach
- Avancées de l'équipe DRH en matière de diversité et inclusion
- Renouvellement de l'accord d'intéressement
- Formalisation et déploiement du code de conduite
- Développement d'un programme d'identification et de suivi des hauts potentiels
- Trajectoire de décarbonation par l'initiative Science Based Targets (SBTi)
- Score CDP A-
- Campagne de formation au dispositif anti-corruption

3.6 Plan de vigilance

3.6.1 INTRODUCTION

Conformément à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le Plan de Vigilance d'Eurazeo a vocation à couvrir les mesures de vigilance raisonnable propres, à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, résultant des activités d'Eurazeo et de celles des sociétés qu'il contrôle directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Cette démarche de vigilance est alignée avec la stratégie ESG d'Eurazeo décrite dans ce document en section 3.1 ainsi que sur le site internet d'Eurazeo rubrique Responsabilité et impact. Cette section 3.6 a vocation à couvrir uniquement les dispositions spécifiques relatives à la loi sur le Devoir de Vigilance.

Les actions d'incitation aux bonnes pratiques de prévention des risques d'atteintes graves aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes et à l'environnement, contenues dans ce Plan de Vigilance, relèvent de diligences raisonnables dont la mise en œuvre appartient à Eurazeo, aux fournisseurs d'Eurazeo, aux sociétés contrôlées par Eurazeo et à leurs propres fournisseurs. Il est rappelé que les activités conduites par les sociétés contrôlées par Eurazeo sont de natures très diverses. En conséquence, le Plan de Vigilance établi ne peut s'appliquer de façon uniforme à l'ensemble du périmètre ni être considéré comme couvrant de façon exhaustive les risques de chaque entité ; il revient donc à chaque société concernée d'initier, d'affiner ce plan et de le faire correspondre à ses risques effectifs.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, ce plan fera l'objet de revues régulières et de collaborations étroites entre la direction ESG et les différents départements concernés : audit et risques, juridique et RH.

3.6.2 PRINCIPES FONDAMENTAUX ET RÉFÉRENTIELS

Eurazeo est une société d'investissement dont les sociétés de portefeuille contrôlées exercent dans plus de 50 pays dans des contextes variés et sur des activités diverses susceptibles de présenter des risques couverts par le périmètre de la loi sur le Devoir de Vigilance.

Au-delà du respect des réglementations applicables dans chacun des pays où Eurazeo et ses participations opèrent, Eurazeo s'appuie sur des référentiels et principes fondamentaux ainsi que sur des dispositifs de gestion des risques exigeants.

Le Plan de Vigilance s'appuie en premier lieu sur le Code de conduite d'Eurazeo qui a pour objectif de définir les valeurs et principes clés d'Eurazeo dans le cadre du développement de la société, afin que le comportement de chaque collaborateur et partie prenante avec laquelle Eurazeo est en relation (partenaires commerciaux, actionnaires et participations) puisse être guidé par cet ensemble de valeurs et principes.

Ce Code de conduite énonce le respect par Eurazeo des standards internationaux, notamment les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Consultable sur le site internet d'Eurazeo, ce Code de conduite est remis à chacun des collaborateurs et mis à disposition des parties prenantes de la société.

Le Code de conduite est complété d'un Code de conduite des relations commerciales et constitue le socle des engagements attendus par Eurazeo de la part de ses fournisseurs notamment en matière de respect des lois et règlements nationaux et internationaux, des droits de l'Homme et de l'environnement.

De plus, Eurazeo s'appuie sur des principes ESG et éthiques forts qui guident son activité d'investisseur responsable. Depuis 2014, Eurazeo adhère et obtient la notation la plus élevée aux 10 principes du Pacte Mondial relatifs au respect des Droits Humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Eurazeo est aussi signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2009 et a obtenu en 2022 la note la plus élevée dans chacune des catégories d'évaluation afférentes à ses métiers.

3.6.3 CARTOGRAPHIE, IDENTIFICATION, ANALYSE ET HIÉRARCHISATION DES RISQUES

Une cartographie globale des risques ESG a été réalisée dans le cadre de la Déclaration de Performance extra-financière et a permis d'identifier les enjeux majeurs pour Eurazeo. Ces enjeux et leur méthodologie d'identification, de hiérarchisation et d'analyse sont décrits section 3.2.1.

Une cartographie plus spécifique intégrant notamment le niveau de maturité de chaque société contrôlée par Eurazeo est réalisée sur les trois enjeux couverts par la loi sur le Devoir de Vigilance.

INDICATEURS D'ÉVALUATION DES RISQUES	
Droits humains et libertés fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Travail forcé ■ Travail des enfants ■ Non-respect de la liberté d'association et de négociation collective ■ Inégalité des chances et discrimination ■ Non-respect des normes internationales du travail pour les travailleurs migrants ■ Non-respect de la confidentialité des données ■ Heures de travail excessives ■ Avantages sociaux et sécurité sociale inadéquats ■ Harcèlement et abus / pratiques disciplinaires ■ Autres
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Risques pour la santé et la sécurité au travail ■ Non-protection de la santé et de la sécurité du client final ■ Risques de sécurité des sites et accidents industriels ■ Autres
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pollution de l'air ■ Pollution de l'eau ■ Pollution des sols ■ Gestion inadéquate des déchets ■ Matières premières / épuisement des ressources ■ Pénurie d'eau ■ Destruction des sols / des écosystèmes / de la biodiversité ■ Emissions de gaz à effet de serre ■ Autres

Afin d'identifier les enjeux ESG liés aux fournisseurs, un outil spécifique a été développé par Eurazeo en 2015. Cet outil de cartographie de la matérialité des risques ESG d'un portefeuille de fournisseurs permet d'identifier et hiérarchiser les fournisseurs devant faire l'objet d'une vigilance particulière. Il est mis à disposition de l'ensemble des participations via la plateforme digitale Connect. Eurazeo organise régulièrement des formations sur la réalisation de cartographies fournisseurs. Chaque société est responsable de la mise en œuvre de cette cartographie.

3.6.4 PROCÉDURES D'ÉVALUATIONS RÉGULIÈRES

Eurazeo a une démarche ESG collaborative, pragmatique et constructive avec ses participations qui respecte l'autonomie des personnes morales. L'évaluation des dispositifs mis en place par les sociétés comporte plusieurs étapes :

- *due diligence* d'acquisition durant laquelle Eurazeo intègre systématiquement les enjeux en lien avec les droits humains, la santé, la sécurité et l'environnement tel que décrit dans la section 3.2.2.1 sur les critères étudiés. Les conclusions issues de ces *due diligences* font l'objet d'un plan d'actions présenté au management de l'entreprise post-acquisition ;

- entretiens spécifiques menés post acquisition afin d'évaluer le niveau de maturité réel de l'entreprise ainsi que de définir une feuille de route adaptée ;
- suivis réguliers lors des Comités d'Audit et au minimum une fois par an en Conseil de Surveillance ;
- remontée annuelle des indicateurs quantitatifs et qualitatifs dans le cadre du reporting ESG.

3.6.5 ACTIONS ADAPTÉES D'ATTÉNUATION DES RISQUES OU DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Eurazeo poursuit des objectifs vis-à-vis de chaque enjeu relatif à la loi sur le Devoir de Vigilance.

Des plans d'actions spécifiques sont déterminés avec chacune des sociétés contrôlées par Eurazeo en s'appuyant sur les principes fondamentaux et référentiels décrits dans la section 3.6.2.

DROITS HUMAINS

- promouvoir le respect des droits fondamentaux des travailleurs et la fourniture d'emplois décents sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ;
- éviter toute discrimination.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- s'assurer que l'ensemble des employés bénéficie de conditions de travail dans lesquelles les risques sur leur santé et leur sécurité sont minimisés ;
- s'assurer que les collaborateurs bénéficient d'une couverture santé et prévoyance ;
- promouvoir le bien-être au service de la performance.

ENVIRONNEMENT

- améliorer la performance énergétique et s'approvisionner en énergies issues de sources renouvelables ou peu émettrices ;
- s'assurer de la sécurité des sites, des collaborateurs et des communautés locales ;
- limiter les rejets et assurer leur traitement optimal ;
- éviter toute pollution de nature à porter atteinte aux collaborateurs, aux habitants et à la biodiversité à court, moyen et long termes ;
- promouvoir une utilisation raisonnée des ressources en encourageant notamment l'économie circulaire ;
- éviter toute activité de nature à porter atteinte à la biodiversité.

Concernant les fournisseurs, Eurazeo incite les sociétés dont il est actionnaire à formaliser et diffuser une charte Achats Responsables (ou Code de conduite des relations commerciales) et à déployer des moyens de contrôle de la mise en place d'une démarche Achats Responsables. Des plans d'audits des fournisseurs prioritaires identifiés grâce à l'analyse de matérialité sont déterminés par chacune des participations.

3.6.6 MÉCANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Eurazeo incite chaque collaborateur à être un acteur de la prévention et de la détection des risques de manquement aux principes et valeurs du Groupe.

Le dispositif d'alerte professionnelle mis en place par Eurazeo permet à tout collaborateur d'user de son droit d'alerte. Ce droit lui permet de signaler des violations de la loi nationale et des conventions internationales ratifiées par la France ou des menaces ou préjudices graves pour l'intérêt général, les signalements relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite de la Société ou toute violation des droits humains et libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement.

Ce dispositif est sécurisé et vise à garantir la confidentialité du signalement du collaborateur qui intervient en tant que lanceur d'alerte.

Dans le cadre de l'application de la loi sur le Devoir de Vigilance, Eurazeo encourage les sociétés contrôlées à mettre en place leur propre dispositif d'alerte.

3.6.7 DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES

Afin de veiller au déploiement continu du Plan de Vigilance, Eurazeo s'appuie sur des procédures et des outils de suivi mis à disposition des sociétés contrôlées.

Ainsi, le système de reporting ESG permet le suivi d'indicateurs spécifiques sur les trois enjeux couverts par la loi sur le Devoir de Vigilance. Les résultats du reporting ESG sont partagés dans le cadre de réunions avec le Comité d'Audit et le Comité RSE d'Eurazeo, avec le management des participations lors de réunions de travail ad hoc et au moins une fois par an en Conseil de Surveillance.

